

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2542 - MERCREDI 24 FÉVRIER 2016

SUFFRAGE UNIVERSEL

Denis Sassou N'Guesso : «*La souveraineté appartient au peuple !*»



Le couple présidentiel saluant la population de Kinkala

En marge de la visite, du chantier de l'hôpital général de Kinkala, dans le département du Pool, le président la République s'est prêté aux questions de la presse qui l'interrogeait entre autres sur sa longévité au pouvoir et sa candidature au scrutin du 20 mars prochain. Réponse du chef

de l'État : « *On ne peut parler de démocratie en dehors de la volonté du peuple* ». Denis Sassou N'Guesso a dénoncé « l'ingérence des puissants », estimant que ceux qui parlent de l'Afrique de l'extérieur seraient mieux inspirés de venir sur le terrain constater les faits afin de se rendre

compte de la réalité. Le président de la République a, par ailleurs, marqué sa satisfaction devant l'évolution avancée des travaux de l'hôpital général de Kinkala d'autant, a-t-il souligné, que onze autres se construisent à travers le Congo avec le même niveau de réalisation. [Page 3](#)

Présidentielle 2016

Arrêté portant nomination des membres des bureaux des commissions locales d'organisation des élections

Pages 12-19

CIRCULATION ROUTIÈRE

Un bus de la STPU tombe dans un caniveau à Ngamakosso

Une collision survenue mardi dans l'après-midi entre un Toyota RV4 et un autobus de la Société de transport public urbain de Brazzaville (STPU) a entraîné celui-ci dans un caniveau près du Commissariat de Police du quartier Ngamakosso à Talangai, ont rapporté des témoins. Quelques blessés signalés parmi les passagers.

PROCESSUS ÉLECTORAL

La CNEI officiellement installée

Instituée par décret présidentiel, le 17 février, la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) a été officiellement installée dans ses fonctions, hier, par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou.

S'adressant aux membres de l'organe que dirige Henri Bouka, le ministre a indiqué : « *Vous avez le devoir sacré de ne donner aucun prétexte à quiconque*

pour décrier un processus que nous voulons cohérent et rigoureusement encadré par les lois de la République », ajoutant que la présidentielle du 20 mars doit être « *un modèle du point de vue de sa préparation et de son déroulement.* » [Page 3](#)

EDITORIAL
Calme

Page 2

ÉDITORIAL

Calme

Il ne faut jamais jurer de rien, mais reconnaissons que le scrutin du 20 mars se prépare dans le calme. Alors que certains prédisaient sinon le pire, du moins une certaine effervescence dès le début de la campagne électorale celle-ci semble devoir se dérouler sereinement : les administrations concernées sont à l'œuvre pour faire en sorte que tout soit prêt le jour venu, les formations politiques s'organisent pour occuper le terrain sitôt le coup d'envoi de la compétition donné officiellement, quant aux citoyens ils vaquent à leurs occupations sans donner le moindre signe d'agitation.

La suite des événements démentira peut-être ce pronostic mais tout indique aujourd'hui que ce premier tour de l'élection présidentielle confirmera la volonté du peuple congolais de se prononcer dans la sérénité, en toute liberté. Et si c'est bien le cas les oiseaux de mauvais augure, qui n'ont pas cessé de prédire le pire dès la tenue du référendum constitutionnel il y a cinq mois, n'auront plus qu'à replier leurs ailes afin d'y cacher leur long bec. Car le Congo aura démontré de façon claire et définitive qu'il a fait siens les principes de la démocratie, qu'il n'entend se laisser dicter ses décisions par personne, qu'il choisit librement ses dirigeants.

Au-delà, cependant, du climat général dans lequel se déroulera l'élection présidentielle ce qu'il convient d'observer avec la plus grande attention est la préparation du scrutin dans l'environnement immédiat des citoyens. Compte tenu de ce qui précède rien, en effet, ne serait pire que la réédition des défaillances matérielles qui ont marqué dans le passé certaines échéances électorales, provoquant parfois une abstention massive dont les retombées négatives demeurent présentes dans tous les esprits.

S'il est un devoir que la dizaine de candidats qui s'apprête à solliciter les suffrages des citoyens sur toute l'étendue du territoire doit s'imposer, c'est bien celui de faire vérifier par leurs fidèles que les listes électorales seront prêtes le jour venu, que les bulletins de vote seront disponibles partout, que les urnes seront acheminées à temps, que les responsables des bureaux de vote seront compétents, bref que chacun pourra voter. À un peu moins de quatre semaines du scrutin il n'est pas trop tard pour rappeler cette évidence.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Le Club 2002 PUR en rang de bataille pour la victoire de Denis Sassou N'Guesso



Wilfrid Guy César N'Guesso ouvrant les travaux ; crédit photo Adiac

La session extraordinaire du bureau politique du Club 2002 Parti pour l'unité et la République qui s'est tenue le 20 février au Palais des congrès de Brazzaville, a été sanctionnée par l'investiture des cadres et militants en qualité de membres de la direction de campagne du candidat Denis Sassou N'Guesso.

Elargie aux membres du conseil de surveillance et aux responsables des structures intermédiaires, la session du bureau politique de ce parti de la majorité présidentielle a été organisée 48 heures après la déclaration officielle de la candidature du président sortant, Denis Sassou N'Guesso. C'est ainsi que le président du Conseil de surveillance du Club 2002 PUR, Wilfrid Guy César N'Guesso, a assuré l'ensemble des cadres et militants du parti que tout sera mis en œuvre, tant dans la logistique que dans la stratégie pour que le candidat de la majorité présidentielle puisse l'emporter dès le 1er tour du scrutin.

Invitant les responsables des organes intermédiaires et de base à se muer en direction de cam-

pagne interne du parti, le président-fondateur du Club 2002 PUR a rappelé que son parti avait, très tôt, porté son choix sur celui qu'il appelle père de la nouvelle République, Denis Sassou N'Guesso. Selon lui, cela constituait un premier pas et impliquait une grande responsabilité de leur part. Wilfrid Guy César N'Guesso a, enfin, exhorté les responsables de son parti à sillonner tous les coins du territoire national pour mener une campagne pédagogique de proximité. « L'heure des discours est terminée, rendez-vous maintenant sur le terrain, dans l'harmonie et la cohésion, aux côtés de toutes les forces acquises à la candidature de Denis Sassou N'Guesso, en vue d'un coup KO dès le premier tour; le dimanche 20 mars 2016 », a-t-il appelé.

Le bilan du secrétariat permanent jugé satisfaisant. La session extraordinaire du bureau politique du Club 2002 PUR a été également une occasion pour le secrétariat permanent de faire le bilan de son action 20 mois après son installation. En

effet, d'après le rapport synthèse présenté par le secrétaire général, Juste Désiré Mondelé, le secrétariat permanent a réussi à replacer le parti sur l'orbite des grandes formations politiques du pays. A titre d'illustration, malgré moult difficultés, le Club 2002 PUR a obtenu 22 élus locaux dans quasiment tous les départements du pays, avec deux postes stratégiques au niveau des Conseils municipaux et départementaux de Brazzaville et Pointe-Noire. « Il va de soi que le positionnement de nos cadres demeure notre priorité, à l'instar de nos représentants récemment nommés dans le comité ad hoc de suivi des conclusions du dialogue national de Sibiti 2015 et dans la Commission nationale électorale indépendante (CNEI). L'engouement constaté ces derniers temps dans les adhésions des nouveaux militants est, à n'en point douter, l'expression de l'intérêt suscité par notre parti, même si beaucoup reste encore à faire », a conclu Juste Mondelé.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,

Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-

gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid

Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

SANTÉ PUBLIQUE

Les travaux des hôpitaux généraux bientôt achevés



Wilfrid Guy César N'Guesso ouvrant les travaux ; crédit photo Adiac

Le président Denis Sassou N'Guesso a visité, le 23 février, les travaux de construction de l'hôpital général de Kinkala. Une visite symbolique qui a permis au chef de l'Etat congolais d'évaluer, à partir de cet échantillon, le niveau d'avancement des chantiers des hôpitaux généraux construits dans les chefs-lieux de tous les départements du Congo.

« Nous constatons que douze hôpitaux de cette taille se construisent simultanément à travers le pays et les travaux s'exécutent normalement. Cela nous donne beaucoup de courage et de volonté. Je peux vous dire que nous sommes satisfaits », a notamment dit en substance le président de la République au sortir de la visite de ce chantier.

À Kinkala, chef-lieu du département du Pool, se construit, dans le cadre du projet Santé pour tous lancé en février 2014, un bâtiment hospitalier de 12000 mètres carrés. Il comprend, entre autres, un bloc opératoire, un centre de stérilisation et de soins intensifs, des salles de neurologie, de pédiatrie, une unité d'imagerie et diagnostique, etc.

Par ailleurs, sur cette superficie totale de 5 hectares sont érigés 10 logements de médecins, ainsi

que d'autres blocs techniques nécessaires à l'exploitation de cette infrastructure qui prévoit aussi une salle de conférence de 146 places. La capacité d'accueil est de 182 lits d'hospitalisation. Parallèlement, onze autres hôpitaux de même taille se construisent dans les chefs-lieux des onze autres départements du Congo. Et, la visite effectuée par le chef de l'Etat a donné lieu à la projection d'une vidéo sur ce projet et état d'avancement. Il en ressort, notamment, d'après les ministres Jean-Jacques Bouya et François Ibovi, que la plupart de ces projets d'hôpitaux généraux abordent actuellement la phase de leur équipement.

Le préfet du département du Pool, Jean Michel Sangha qui a prononcé l'unique discours officiel lors de cette cérémonie a souligné l'importance des be-

soins de santé pour la population de son département. Kinkala, à l'instar de la plupart des chefs-lieux de départements au Congo compte jusqu'ici sur un hôpital de référence dont l'état des lieux laisse à désirer.

Le projet Santé pour tous, comme l'a indiqué le ministre de la Santé, François Ibovi, dans cette vidéo, vient pour corriger les insuffisances constatées dans le système de santé. Il s'agit essentiellement des obstacles géographiques liés à l'éloignement des centres de soins, de la qualité de l'accueil et l'hébergement dans les hôpitaux, de l'accessibilité de tous aux médicaments, ainsi que la satisfaction du besoin d'information et de communication sur la santé.

Les autorités qui ont évoqué des programmes de formation des ressources humaines congolaises au pays et à l'étranger, estiment que ces efforts pourraient, à terme, inverser la tendance et, peut-être, faire du Congo une référence en matière de santé dans la sous-région d'Afrique centrale.

Th.N.

DENIS SASSOU N'GUESSO

« On ne peut parler de démocratie en dehors de la volonté du peuple »

Le président de la République du Congo qui a répondu aux questions de la presse après la visite du chantier n'a pas parlé que de la Santé pour tous. (questions-réponses).

Tous ces chantiers que l'on voit, vous en êtes le bâtisseur, est-ce la raison d'être de cette nouvelle candidature ?

Je crois que vous l'avez entendu dire, les populations qui voient ce programme s'exécuter, qui pensent qu'au cours de ces dernières années nous avons ramené la paix, la stabilité dans le pays ; je pense qu'elles le disent simplement et souhaitent que celui qui a initié ce programme continue à les exécuter. Il y a d'autres orientations qui seront déclinées dans le programme que nous allons publier bientôt.

Est-ce que vous comprenez les critiques venues de l'extérieur sur la longévité excessive au pouvoir qui est la vôtre ?

Bon ! On les écoute. Je ne sais pas si on peut parler de démocratie en dehors de la volonté du peuple. L'extérieur ! Je ne sais pas si ceux qui parlent de l'Afrique connaissent l'Afrique. Il faut qu'ils viennent ici. Mais, ils ne connaissent pas. Je crois qu'aux Etats-Unis, en France et ailleurs, on a vu des Chefs d'Etat rester longtemps au pouvoir. Le général De Gaulle est resté longtemps au pouvoir. Aujourd'hui on est en train de voir que les Allemands sont satisfaits de leur Chancelière. Elle est à son troisième mandat en Allemagne. Peut-être prendra-t-elle un quatrième mandat. Mais, cela ne dépend que de la volonté des peuples et non des diktats qui viennent d'autres pays. Nous appelons cela de l'ingérence ou la volonté des puissants qui veulent imposer aux autres peuples du monde leur volonté. Mais, les peuples ont toujours résisté à cela. Si ce n'était pas le cas, ils ne seraient pas indépendants. On a vu la révolution française triompher en 1789. Et en 1883, alors que la démocratie, la liberté, la fraternité, tous ces mots d'ordre étaient lancés, quelques siècles plus tard il y a eu la colonisation de nos peuples. Donc, on a beaucoup à dire des leçons si on devait les donner aux victimes. Nos peuples ont été encore victimes de sang peut-être. Sur ce débat on peut aller loin, on peut parler. Il y a beaucoup à dire. Peut-être qu'un jour ce débat s'ouvrira et nous aurons l'occasion d'en parler. Mais, pour ce qui nous concerne c'est le peuple qui décidera.

Etes-vous confiant sur l'issue du scrutin du 20 mars ?

Nous sommes confiants que c'est la relation que nous entretenons avec notre peuple qui nous guide. Voilà.

Propos recueillis par
Thierry Nougou

PROCESSUS ÉLECTORALE

Les membres de la CNEI officiellement installés

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou a procédé le 23 février à Brazzaville, à l'installation officielle des membres de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), nommés le 17 février dernier par décret présidentiel.

« Mesdames et messieurs de la commission nationale électorale indépendante, au nom de monsieur le président de la République et de son gouvernement, je vous déclare installés dans vos fonctions respectives à l'exercice desquelles, je vous renvoie immédiatement. Je saisis ainsi

cette occasion pour vous adresser au nom du président de la République, et en mon nom personnel, toutes les félicitations et tous mes encouragements », a dit Raymond Zéphirin Mboulou dans son prononcé d'installation de cette institution.

Le ministre de l'Intérieur a rappelé aux animateurs de cette structure, la lourde tâche qui est la leur à l'orée de l'élection présidentielle. « Vous avez à la fois l'honneur et la responsabilité de travailler à la préparation et à l'organisation de cette élection que le peuple congolais souhaite juste et transparente en tout cas idem de tout balbutiement ». Et

d'ajouter, « Vous avez aussi le devoir sacré de ne donner aucun prétexte à quiconque pour décrier un processus que nous voulons cohérent et rigoureusement encadré par les lois de la République. Cette élection que les congolais attendent de tous leurs vœux et qui permettra à leurs candidats de se mesurer loyalement et en bons démocrates sans invectives et sans péril pour la nation, doit être un modèle du point de vue de sa préparation et de son déroulement ».

Pour sa part, après avoir remercié le chef de l'Etat pour la confiance portée à leur endroit, le président de la CNEI, Henri Bouka, a

d'abord pris acte des instructions du ministre de l'Intérieur avant de déclarer, « qu'en ce qui nous concerne, l'objectif à atteindre est celui de préparer un scrutin libre, transparent et juste à l'issue duquel, le vainqueur fêtera sa victoire ».

Henri Bouka a ensuite énuméré les différents éléments de transparence qui garantiront le scrutin présidentiel du 20 mars.

Il s'agit, a-t-il dit, de l'établissement consensuel de la liste électorale avec la participation de tous les acteurs impliqués dans ce processus, la désignation consensuelle du nombre et des lieux d'implantation des bureaux

de vote, la présence dans les commissions locales et les bureaux de vote de toutes les parties impliquées et l'introduction du bulletin unique de vote comme cela avait été retenu par toute la classe politique congolaise au dialogue de Sibiti.

Henri Bouka s'est aussi appesanti entre autres sur : le dépouillement qui sera fait aussitôt le vote terminé, la présence des délégués de chaque candidat dans les bureaux de vote sur la manière dont sera ouvert les bureaux de vote. Celle-ci se fera en présence de tous les représentants des partis politiques (majorité, opposition, centre et société civile).

Jean-Jacques Koumbemba



AEROPORT INTERNATIONAL A.A. NETO DE POINTE NOIRE – PROJET DE NOUVELLE AEROGARE FRET

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Dans le cadre de son développement, les Aéroports du Congo lancent un appel d'offres pour les travaux de construction de la nouvelle aérogare fret de l'aéroport international A.A. NETO de Pointe Noire.

Nom et adresse officiels du maître d'ouvrage : AERCO Aéroport Maya-Maya - BP 1851 - Brazzaville - Congo
Principale(s) activité(s) du maître d'ouvrage : société congolaise de droit privé, concessionnaire des aéroports internationaux du Congo.

Caractéristiques principales : construction d'un bâtiment de 4500 m SHON dans la zone fret accueillant les entrepôts de fret sur le site de l'aéroport, et 4000 m de parc de stationnement côté ville et côté piste.

Prestations divisées en lots : non, il s'agit d'un marché unique.
Tranches : le marché comprend une tranche ferme et trois tranches conditionnelles.

Durée du marché ou délai d'exécution : 16 mois, y compris période de préparation à compter de la notification du marché.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire

du marché : entreprise générale ou groupement conjoint d'entreprises, dont le mandataire sera solidaire de ses co-traitants. Une entreprise pourra être membre de plusieurs groupements à condition qu'elle ne soit pas mandataire d'un autre groupement.

Langue devant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français
Unité monétaire utilisée : Franc CFA (FCFA)

Délai de validité des offres : 180 jours calendaires à compter de la date de remise de l'offre

Législation applicable au marché : le présent marché et ses actes subséquents sont soumis au droit de la République du Congo.

Conditions de participation :
Critères de sélection des candidatures : garanties et capacités techniques et financières, chiffre d'affaires, références sur des prestations similaires.

Situation juridique : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation.

Capacité économique et financière : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation. Niveau spécifique minimal exigé : 6.000 millions de FCFA (HT) de chiffre d'affaires annuel pour le groupement.

Les capacités financières des groupements seront notamment appréciées au regard de la cohérence des chiffres d'affaires de chacun de leurs membres par rapport aux caractéristiques du projet.

Références professionnelles et capacité technique : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies sont précisés dans le règlement de consultation contenu dans le dossier de consultation.

L'entreprise générale ou le groupement d'entreprises devra notamment disposer des compétences suivantes, identifiées et réparties entre les cotraitants et/ou sous-traitants : intervention en milieu aéroportuaire ou similaire, charpente métallique, VRD.

Type de procédure : Appel d'offres ouvert avec possibilité de négociation

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres : 15 avril 2016 à 15h

Autres renseignements :
Le dossier de consultation sera remis en un exemplaire électronique à chaque candidat qui en fera la demande, contre paiement d'un montant de 2 000 000 FCFA hors taxes. Ce montant sera remboursé au candidat retenu lors du règlement du premier décompte. La demande est à adresser par écrit à l'adresse électronique suivante : galia.matsouma@aerco-cg.com

Conditions de remise des offres ou des candidatures :
Les offres seront rédigées obligatoirement en français et devront être déposées à AERCO contre récépissé avant les dates et heures indiquées à :

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 février 2016



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Avis de recrutement d'un consultant individuel pour la cartographie collective d'informations sur les activités économiques réalisées par les femmes ressortissantes de la Cuvette

I.Contexte :

L'association « Femmes de la Cuvette : Vision et développement durable » en sigle FCV2D est composée de femmes vaillantes créatives et solidaires tournées vers le développement durable de leur région. L'association promeut, notamment, l'organisation de ses membres en unités de production autour d'activités économiques impliquant le plus grand nombre de ses membres afin de réaliser leur autonomisation en milieu rural et urbain.

Dans cette perspective, l'association FCV2D veut procéder suivant une approche holistique déployée en trois (3) étapes successives :

-la première étape consisterait à réaliser un inventaire détaillé de l'existant en termes de potentialités naturelles, de ressources humaines et d'actions économiques menées dans les neuf (9) districts du Département de la Cuvette ;

-la deuxième étape porterait sur l'identification des idées de projets économiques à partir des données recueillies et des initiatives individuelles ou communautaires recensées en vue de l'accroissement des revenus des femmes du Département de la Cuvette ;

-la troisième étape donnerait lieu à l'inspiration de grands projets à l'échelle plus grande de la Cuvette géographique au sein du bassin du Congo qui définit un grand espace territorial occupé par un écosystème naturel dont les particularités de la faune et de la flore ont une importance et un impact planétaire.

Dans ce contexte, l'association FCV2D désire recruter un consultant en vue de la réalisation des deux premières étapes sus indiquées.

II.Objectifs de la mission

-conduire la recherche formative à travers les enquêtes d'inventaire de l'existant, d'identification des ressources et potentialités naturelles de chaque district du Département de la Cuvette ;

-faire le point des initiatives économiques en milieu féminin dans chaque district ;

-dégager les grandes tendances de développement dans le Département de la Cuvette ;

-élaborer les termes de référence pour la promotion des projets générateurs des revenus en milieu paysan féminin en concertation avec les bureaux d'études spécialisés choisis par

l'association FCV2D ;

-aider l'association FCV2D à organiser l'évaluation et la dissémination des résultats de ses différents projets, à s'informer sur les expériences similaires dans les zones forestières du monde.

III.Profil du consultant

-Être titulaire d'un diplôme de troisième cycle ou plus en économie, sociologie de développement, géographie économique et développement local, administration de développement ;
-Posséder une longue expérience dans la gestion du développement des collectivités locales décentralisées ;
-Avoir un statut de consultant individuel ayant collaboré avec les administrations publiques ou privées ;
-Être disponible tout de suite.

Aptitudes additionnelles :

-Parler au moins une langue nationale, de préférence Lingala ou un ou plusieurs dialectes des populations du Département de la Cuvette ;
-Se déplacer sur les embarcations nautiques sans phobie.

IV.Autres informations

-Durée de l'enquête de la première

étape : 45 jours ouvrés ;

-Honoraires du Consultant : À négocier.

V.Dossier de candidature

Le dossier de candidature à soumettre pour le recrutement comprend :

-Une lettre de motivation ;
-Un curriculum vitae détaillé ;
-Des copies de diplômes, certificats, attestation ou tout autre document justifiant la formation et l'expérience.

VI.Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard, le 18 mars 2016, à 10 heures, sous pli fermé à l'adresse suivante, avec mention « avis à manifestation d'intérêt consultant FCV2D » :

-Madame Lydie PONGAULT
-84, Bld Denis Sassou N'Gusso
-Immeuble les Manguiers
-Mpila / Brazzaville
-Téléphone : 04 403 17 34

Brazzaville, le 15 février 2016
La présidente de l'association
Femmes de la Cuvette :
Vision et développement durable

Lydie PONGAULT

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Les handicapés appelés à s'approprier leurs droits et devoirs de vote

Le président de la plateforme « Débout handi pour un meilleur avenir », Hugues Boukelé, a, dans une interview exclusive, invité les personnes vivant avec handicap de s'approprier leurs droits et devoirs de vote.

Les Congolais sont appelés aux urnes le 20 mars prochain pour élire leur président de la République. Au total dix dossiers ont été déposés au ministère de l'Intérieur et de la décentralisation qui les a transmis récemment à la Cour constitutionnelle pour examen. Du côté des personnes vivant avec handicap, il n'est plus question de jouer les derniers rangs. En effet, Hugues Boukelé justifie son initiative par le constat du Programme des nations unies pour le développement (Pnud) en 2012, selon lequel la participation des personnes vivant avec handicap aux élections a toujours été faible. « Nous voulons par-là, sensibiliser les personnes vi-

vant avec handicap sur leurs droits et leurs devoirs de voter parce qu'étant handicapées, elles ont le droit de voter comme les valides. elles ont aussi le devoir de voter parce qu'elles sont des citoyens à part entière. Qu'elles ne s'excluent pas du fait de leur handicap », a-t-il plaidé.

Pour accomplir ce devoir le 20 mars prochain, le président de « Débout handi pour un meilleur avenir » a demandé aux parents de faciliter l'accès des personnes vivant avec handicap dans les bureaux de vote. « Ce sont nos parents qui doivent nous aider dans l'accomplissement de ce devoir afin que nous puissions bénéficier de

ce droit que nous n'arrivons souvent pas à jouir par manque d'assistance », a-t-il insisté, rappelant que l'article 29 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées accorde une place importante à la participation de ces dernières dans la vie publique et politique.

Cette plateforme a, en effet, prévu, en cette période, des réunions de sensibilisation à Brazzaville et dans d'autres villes du pays. Mais le seul souci se résume en termes de moyens financiers. Créé en janvier dernier, « Débout handi pour un meilleur avenir », s'est fixé comme objectif : porter une nouvelle vision, un nou-



Hugues Boukelé ; crédit photo Adiac

vel espoir à cette catégorie de personnes démunies. « Nous voulons changer l'image de la personne vivant avec handicap et l'emmenner à prendre ses

responsabilités et à jouer réellement son rôle pour son épanouissement », a expliqué Hugues Boukelé.

Il a, par ailleurs, indiqué que cette plateforme soutenait les réformes apportées dans le pays. Celles-ci, a-t-il renchéri, ont permis la création d'une institution constitutionnelle consacrée aux personnes vivant avec handicap. Il a enfin plaidé pour une élection présidentielle apaisée. « Quand il y a des troupes dans le pays, ce sont les handicapés qui paient le plus lourd tribut. Ils ne savent pas dans quelle direction faut-il aller. Ils sont abandonnés dans les maisons. Nous soutenons la paix et les réformes », a conclu Hugues Boukelé.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION SINO-CONGOLAISE

Pointe-Noire bientôt dotée d'un port minéralier en eau profonde

Le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, Jean Jacques Bouya, a signé le 20 février à Brazzaville, un accord de financement avec le président directeur général de la Société chinoise CRBC, Lu Shan, en vue de la construction du port minéralier de Pointe-Noire. Cette nouvelle structure portuaire servira à évacuer tous les produits miniers exploités et transformés au Congo vers l'étranger.

Cet accord de financement, tant attendu, a été paraphé en présence de l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang et d'une importante délégation de techniciens de la société China Road and bridge Corporation (CRBC).

La signature de cet accord, intervenu après plusieurs négociations entre les deux parties, enclenche désormais et officiellement le processus de construction de ce port spécial, dédié à l'exportation des produits miniers congolais vers le monde entier. « Nous nous sommes réunis ici aujourd'hui, pour concrétiser la signature de l'accord de financement pour la construction de ce grand projet économique à Pointe-Noire. Il sera le deuxième port en eau profonde sur notre façade maritime. C'est un moment très important attendu par le chef de l'Etat et les populations congolaises, qui voient à travers ce grand projet, une grande oppor-

tunité », précise le ministre Jean Jacques Bouya.

Le port minéralier à construire, sera une structure portuaire indépendante du port autonome de Pointe-Noire. Il sera doté, lui aussi, de tous les équipements terminaux au standing portuaire international. A terme, ce port minéralier sera considéré comme le deuxième du genre, en eau profonde dans la ville océane. Sa construction qui s'inscrit dans les ambitions du gouvernement, permettra au pays d'exporter aisément tous les produits miniers exploités, vers l'extérieur, au moment où le Congo prépare un boom minier.

Ce port sera surtout d'un appui important dans la diversification de l'économie, et contribuera vraisemblablement à la création d'emplois, conformément aux ambitions du gouvernement. Le port minéralier de Pointe-Noire offre de nombreux atouts économiques, du fait qu'il sera construit dans le périmètre



Jean Jacques Bouya signant l'accord de financement avec la CRBC (photo adiac)

de la zone économique spéciale de Pointe-Noire pour laquelle, la Chine tient à sa mise en service d'ici peu. « La Chine tient au lancement de la zone économique manufacturière de Pointe-Noire afin d'ouvrir au Congo la voie

de l'industrialisation. Je vous prie d'être interprète auprès du président de la République, pour réitérer la volonté de la Chine à soutenir le Congo dans sa voie de développement », a affirmé l'ambassadeur de Chine

au Congo, Xia Huang. D'après le président directeur général de la société CRBC, Lu Shan, le port minéralier sera construit en respectant les normes environnementales.

Firmin Oyé



Une expertise à votre portée

Des formations pour booster votre carrière ! A Brazzaville et à Pointe-Noire, ci-dessous le programme. Contactez-nous aux coordonnées suivantes : Tél. 06 913 81 45 | 06 859 76 20- Email : inscription@iprc-training.org | gky@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION

DUREE

PERIODE

Techniques et méthodes pour mieux superviser et contrôler les activités d'une équipe

03 jours

22-24 février

Indicateurs de performance et système de suivi et évaluation axé sur les résultats

05 jours

22-26 février

Renforcement des capacités des organisations de base à travers l'auto-évaluation assistées

05 jours

22-26 février

Gestion et fiscalité de la paie

03 jours

22-24 février

Gestion des délais dans l'exécution des marchés publics : Elaboration et suivi du plan de passation des marchés

05 jours

22-26 février

Techniques de rédaction administrative

04 jours

23-26 février

Les procédures de passation des marchés publics des collectivités locales

05 jours

22-26 février

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 003-2016

OFFRE D'EMPLOI pour le poste de : SPECIALISTE DE LA GESTION DE PROGRAMME- Grade - FSN-10

Contrat à Durée Indéterminée
DATE D'OUVERTURE: 16 Février 2016
DATE DE CLOTURE: 01 Mars 2016

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant une Licence en Relations Publiques/Administration Publique/Science Politique/Santé Publique ou autres domaines connexes. La personne devra également avoir une très bonne maîtrise de la langue anglaise et du français. L'intéressé(e) sera le principal point focal de l'agence américaine (USAID) au niveau local (République du Congo). Ses tâches s'articuleront principalement autour des missions assignées par l'USAID dans ses rapports avec les représentants du gouvernement hôte, le personnel de l'ambassade américaine, la société civile et les autres partenaires. De façon régulière, la personne sélectionnée sera en contact et travaillera avec le Bureau de USAID en République démocratique du Congo (RDC) sur des aspects administratifs et financiers de tout ordre. L'intéressé (e) exécutera également d'autres tâches telles qu'elles lui seront assignées par l'agence.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet:
<http://brazzaville.usembassy.gov/job-opportunities.html>.

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

6-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHR@state.gov

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville – Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville.
Brazzaville, Republic of Congo

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

INDUSTRIE :

Un nouveau souffle au Congo pour
l'aliment de base : la Farine
Lancement très prochainement d'une
minoterie d'une capacité de 500 tonnes
par jour par la Société CONGO FOODS
basée dans le KOUILOU Zone Industrielle
VINDOULOU.

PRESTATION EN PASSATION DES MARCHÉS

Monsieur BAVEKA Basile, Economiste, Docteur en Sciences Politiques, Spécialiste et formateur en passation des marchés offre des services pour : la lecture et l'analyse des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) et des Demandes de Proposition (DP); la rédaction des propositions et l'évaluation des offres.

Contacts : +242 06 662 24 47 / +242 05 372 38 30

CIM2E

Le président du Comité d'organisation informe les participants à la première conférence internationale sur « les Matériaux, l'Environnement et l'Entreprenariat » (CIM2E), que dans le souci de garantir une participation effective que lesdites assises sont repoussées à une date ultérieure.

Pour de plus amples informations : www.cim2e.org.

Fait à Brazzaville, le 23 février 2016
Le président du comité d'organisation
Hilaire Elenga

Vous venez de perdre un être cher et vous souhaitez utiliser votre quotidien pour le faire savoir à vos proches

Une équipe de professionnels est à votre disposition
Tel: +242 05 532 0109
E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr
84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville




IN MEMORIAM



Février 2011–Février 2016. Voici 5 ans déjà que disparaissait notre maman, grand mère, Mme AWE née Imoko Micheline. En ce mois de triste souvenir M. Theogène Awe, Mme Ngolo Virginie, petits fils et familles, prient celles et ceux qui ont eu le bonheur de la connaître d'avoir une pensée pieuse pour elle. Car elle restera notre mère et grand-mère pour ses sages conseils. Que le Seigneur dans sa miséricorde puisse lui accorder paix et repos éternels. Nous ne t'oublierons jamais.

NÉCROLOGIE

Le Seigneur a rappelé auprès de lui son fils Charles Bitsindou Fatou, dans la journée du 11 février à Brazzaville. Alexandre Mpemba, agent des Dépêches de Brazzaville, Pauline Bakekolo, Germaine Moussounda, Germaine Mayouma, Gaston Bavoutoumona, Germain Rodrigue Nsiloulou et Brice Bienvenu Louzolo, annoncent la triste nouvelle aux parents, amis et connaissances. La veillée mortuaire se tient à Sadelmi-Brazzaville. Il sera inhumé le jeudi 25 février.



Les enfants Olombi, Okoue-Olombi Raphaël, Maître Olombi Jean-Claude, Endamba Olombi Gertrude, Olombi Edwige, Olombi Patrice et Raphaël Odjoli ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père et frère Olombi Jean, survenu le 20 février 2016 à Brazzaville. La veillée se tient au n°75, rue Lampama à Talangaï Brazzaville. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



Les enfants Ossangatsama et l'honorable Faustin Elenga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, beau-père, Ossangatsama André, survenu le 17 février à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°2 de la rue Oyonfoula derrière CIESPAC à Mikalou 2. Le programme des obsèques se présente comme suit : Mercredi 24 février 2016 : 9h00 : levée du corps à la morgue municipale du CHU ; 11h00 : recueillement au domicile familial; 14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ; 16h00 : fin de cérémonie.



Les enfants Owassa (Patricia, Fortuné, Jérémie, Nelly, Donald, Jean Jacques) et l'honorable Abel Owassa ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès en France, de leur grand-frère, Arnaud Gui Dinga, le 21 février 2016 des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au n°22, avenue Tsiamlitso au quartier Massengo (arrêt la ferme). Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

SOLIDARITÉ

«Action permanente pour le Congo» redonne vue et espoir à 70 personnes à Brazzaville

Le président de ce parti politique, Rodrigue Malanda-Samba, a procédé le 21 février au lancement de « l'opération lunettes pour tous », visant à réduire de manière significative les besoins des populations congolaises en lunettes ophtalmologiques

La cérémonie de lancement de cette opération qui s'est déroulée à la préfecture de Brazzaville, a été marquée par la remise des lunettes à 70 personnes ayant des problèmes de vue. En effet, les bénéficiaires ont été sélectionnés après des consultations gratuites organisées dans la capitale, notamment au siège de l'Action permanente pour le Congo (APC). Selon la 2e vice-présidente de ce parti politique, cette action s'étendra sur tout le territoire national.

« Les observateurs avertis savent qu'à la base de la création de l'Action permanente pour le Congo, se situe le besoin de juguler les difficultés que traversent les populations congolaises depuis notre accession à l'indépendance. C'est ainsi que durant de nombreuses années, l'APC, est constamment aux côtés des populations congolaises dans leur recherche du mieux-être », a rappelé Alphonsine Diabakana. Selon elle, l'opération «lunettes pour tous» a été conçue pour répondre à une forte demande des populations. Quant aux actions à venir, la responsabilité sera confiée à la Fondation APC mise en place par le parti

afin d'exécuter toute opération sociale ou humanitaire qui sera retenue. Les bénéficiaires dont certains avaient déjà perdu l'espoir se sont félicités de cette action humanitaire lancée par le président de l'APC. « Aujourd'hui, nous avons reçu, chacun, une paire de lunettes, c'est une grâce. Nous n'avons rien donné pour l'obtention de ces paires de lunettes, la consultation a été faite gratuitement et les lunettes sont aussi données de manière gratuite. Nous ne pouvons que remercier le président de l'APC pour cette action. C'est une grâce, nous souhaitons qu'il puisse étendre cette action sur l'ensemble du pays et dans d'autres domaines de la vie », a souhaité Octave Séraphin Mabaya, l'un des bénéficiaires.

Justifiant son geste, Rodrigue Malanda Samba a rappelé que son parti a toujours œuvré dans le sens de redonner du sourire à tous ceux qui l'ont perdu. Pour lui, ce don qui n'est pas le premier, ne sera pas aussi le dernier. Ce parti a, à son actif, fait un don de produits pharmaceutiques à l'hôpital de base de Bacongo. Il a, à chaque fête de Noël, offert des dons de

jouets aux enfants. Ayant à charge un orphelinat dans la capitale, l'APC a également par le passé offert des équipements sportifs



Rodrigue Malanda Samba remettant une paire de lunettes à un bénéficiaire

aux jeunes. Défendant les valeurs de la social-démocratie, le but de l'APC est de défendre et protéger les intérêts des Congolais. Il a mis en place son projet de société dont

les modules sociaux, sanitaires et économiques ont été présentés à Paris, en France en juin 2015. Le lancement de l'opération «lunettes pour tous» se déroulant à quelques semaines de l'élection présidentielle du 20 mars prochain, l'APC entend se prononcer dans les jours

regroupera les représentants des départements et des fédérations étrangères. « Nous sommes ici pour une activité humanitaire, il ne s'agit pas de la politique comme telle. Nous sommes venus soutenir ceux qui ont des problèmes avec leurs yeux. S'agis-

à venir. Il s'agira, en effet, d'entériner les résultats de la réflexion lancée à la base sur la question du scrutin présidentiel. La session extraordinaire du conseil national

sant de l'élection présidentielle, nous allons prochainement donner notre position », a conclu Rodrigue Malanda Samba.

Parfait Wilfried Douniama

VIE ASSOCIATIVE

Les ressortissants des pays du Niari discutent de l'essor de leur terroir

Le Réseau des cadres et capacités des pays du Niari (RCCPN) s'est réuni, le 20 février à Brazzaville, pour échanger sur la vision de son organisation apolitique, dans le cadre du développement intégral.

Initiée par Miland Milaud Konghot, coordonnateur de ce réseau, cette organisation œuvre pour la réflexion, l'échange, l'assistance et le développement de ce terroir.

Pour y parvenir, elle s'appuie sur les concepts : solidarité et promotion des cadres et capacités en vue de leur utilisation rationnelle. « On ne peut pas promouvoir des cadres sans pourtant les connaître au préalable. Nous allons créer les conditions d'une solidarité agissante entre les cadres, les filles et fils de ce terroir. Toutefois, le repli identitaire est exclu par notre organisation », a indiqué Miland Milaud Konghot.

Dans le cadre officiel, le réseau va également rallier les personnes œuvrant dans le commerce et les métiers informels. Toutefois, il a réitéré que ce réseau ne va jamais se verser dans la création des entreprises.

« Nous allons intégrer tout ce monde au sein de notre organisation pour prendre en compte le vocable «capacités des pays du Niari». Lorsque vous êtes par exemple un commerçant, ce n'est que normal que le réseau vous accompagne.

Il faut que nous développons



Une vue des participants au cours de la causerie-débat (adiac)

un lobbying, c'est-à-dire un réseau de commerçants, d'entrepreneurs, d'hommes d'affaires, afin qu'il y ait des échanges entre eux. Ce n'est que comme cela que nous allons valoriser cette dimension économique », a expliqué Miland Milaud Konghot.

Très ultérieurement, une équipe de médecins membres de ce réseau effectuera le déplacement de quelques localités des pays du Niari pour amorcer des opérations sanitaires gratuites au bénéfice des communautés.

Sur le plan culturel, le Réseau des cadres et capacités des pays

du Niari compte collecter un des masques et statuts de leur terroir afin de reconstituer leur origine et leur histoire.

Le RCCPN rassemble actuelle-

ment plus de huit cent quatre-vingt-trois membres adhérents. Encore des dizaines de fiches d'adhésion ont été remplies et transmises aux ayants droit, à la faveur de la causerie-débat organisée pour officialiser leurs idéaux.

Rappelons que le terroir dit des pays du Niari est une vaste zone qui regroupe les départements de la Lékoumou, la Bouenza et le Niari. Les populations de ce terroir, à vocation agricole, ont en partage l'agriculture, l'économie, l'histoire et la culture.

Fortuné Ibara

La Crème se veut plus dynamique

Sous la direction de son secrétaire exécutif national, Albert Ngambou, La Crème des anciens étudiants de l'Université Marien -Nguoubi a tenu sa première session ordinaire, le 17 février à Brazzaville, conformément aux clauses de l'assemblée générale constitutive tenue en janvier dernier à Brazzaville.

Le secrétariat national et la commission nationale d'évaluation ont validé le programme d'activités 2016. Au cours de cet exercice, il sera question de vulgariser les textes fondamentaux de cette association apolitique ; lancer la campagne d'adhésion ; structurer La Crème au niveau national et international, ainsi que signer le protocole d'accord de partenariat et de siège avec l'Université Marien- Nguoubi.

Pour rappel, La Crème des anciens étudiants de l'université Marien-Nguoubi a pour principale mission de contribuer au rayonnement de l'Université à travers : l'orientation des étudiants vers les formations professionnelles et qualifiantes ; l'assainissement ; la signature d'un partenariat avec l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre (Onemo), et autres.

Josiane Mambou Loukoul

L'étudiant Brejnev Assouaye nouveau président de l'Uleeco

L'Union libre des élèves et étudiants du Congo (Uleeco), une organisation syndicale estudiantine, a rapporté le 20 février à Brazzaville à notre agence d'information, avoir porté à sa présidence, Brejnev Assouaye, à l'issue de son 4e congrès national.

Le nouveau président de l'Uleeco, Brejnev Assouaye, remplace à ce poste Théophile Moyo Malanda, qui assurait jusque-là, l'intérim à la tête de ce mouvement syndical. Pour avoir bénéficié de la confiance des militants de l'Uleeco, le nouveau président de ce syndicat estudiantin, juriste en master, a décliné son agenda et compte : « travailler en parfaite collaboration avec tout le monde sans complexe, pour la défense des intérêts matériels et moraux des membres de l'Uleeco ».

Pendant des années ultérieures, l'Uleeco a connu de graves tensions de leadership qui l'ont fragilisé. Pourtant ce mouvement syndical fut l'un des mieux implantés dans les écoles du Congo. A l'instant, il est supplanté par le syndicat dit Mouvement des élèves et étudiants du Congo (Meeec). Face à la recrudescence de l'incivisme et des violences inter-scolaires qui prévalent au niveau des écoles primaires et Collèges de Brazzaville, le nouvel élu de l'Uleeco se préoccupera aussi d'« oeuvrer pour que les élèves et étudiants congolais fassent bon usage du patrimoine immobilier de l'école. Je vais aussi les exhorter à saisir toutes les opportunités pour leurs études », a indiqué Brejnev Assouaye.

F.Ib.

SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Jacob Zuma commet l'armée sud-africaine au maintien de la paix

Le président sud-africain, Jacob Zuma a assuré que la force de défense de son pays est dorénavant engagée à l'objectif fixé par l'Union africaine (UA) de faire taire les armes à feu en 2020.

Jacob Zuma s'exprimait dimanche à l'occasion d'une cérémonie marquant la Journée des Forces armées sud-africaines à Nelson Mandela Bay Municipality, Port Elizabeth. Il a rappelé que l'organisation panafricaine avait déjà adopté une résolution stipulant que les armes doivent être réduites au silence en Afrique d'ici 2020, grâce aussi, à l'Afrique du Sud qui joue son rôle de façon significative à la réalisation de cet objectif.

« Nous sommes passionnés par la paix et c'est la raison pour laquelle nos forces armées sont toujours prêtes à participer dans des missions de maintien de la paix », a affirmé le président. Pour Jacob Zuma, c'est pour mieux exécuter le nouveau mandat de l'Afrique en la matière que les membres de la Force de défense nationale de l'Afrique du Sud doivent être dotés des compétences qui leur donnent la polyvalence dans les opérations de maintien de la paix.

« Cela signifie que nous devons être prêts à tout moment. Nous devons avoir des forces mobiles et la capacité de déployer et de maintenir ces forces sur des distances considérables dans les régions éloignées, et dans des zones hostiles et sous-développées », a-t-il ajouté. « Nous devons également être en mesure de faire face à une escalade des hostilités. Ce sont tous ces aspects de la nouvelle force de défense qui ont été prévus par la Revue de Défense de 2014 », a poursuivi le président. Jacob Zuma a noté que l'Afrique du Sud joue son rôle défini principalement par l'UA avec le soutien de l'ONU, et participe à des missions de paix sur le continent. « Nous faisons cela parce que nous voulons voir la paix et la stabilité sur notre continent. Nous voulons voir la fin de la souffrance des femmes et des enfants en Afrique. Nous voulons voir la fin de la fuite des Africains de leurs pays en raison de guerres et de conflits », a-t-il souligné.

Signalons que l'Afrique du Sud participe à plusieurs missions de maintien de la paix sous les auspices de l'ONU. L'une des réussites de sa participation dans ces missions est la récente nomination par les Nations unies, du général sud-africain Derrick Mbuyiselo Mgwebi comme commandant de la Mission de l'organisation en République démocratique du Congo.

Nestor N'Gampoula

TOURNÉE OUEST-AFRICAINE DE MANUEL VALLS

« L'Europe doit s'intéresser beaucoup plus à l'Afrique, le continent de l'avenir »

Arrivé le 19 février à Bamako pour une visite de deux jours, le Premier ministre français Manuel Valls a été reçu par le président malien Ibrahim Boubacar Keïta. Puis il s'est rendu, le 20 février au Burkina Faso

Accompagné du ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, Manuel Valls s'est porté garant de l'accord de paix au Mali où la France intervient militairement depuis 2013. Il s'est réjoui de ce que la réconciliation soit « en marche », entre le gouvernement malien et l'ex-rébellion à dominante touareg.

« Le combat se poursuit aujourd'hui avec l'opération Barkhane. Barkhane est un succès reconnu partout dans le monde », a-t-il déclaré, en référence au dispositif de lutte contre les jihadistes qui a remplacé Serval depuis août 2014 et dont le rayon d'action s'étend à l'ensemble sahélo-saharien. Puis, Manuel Valls s'est rendu à Gao, au QG de la force Barkhane.

Après le Mali, le Premier ministre français s'est rendu au Burkina Faso où il a été reçu par le président, Roch Marc Christian Kaboré. Les deux hautes personnalités se sont entretenues autour des questions de développement

et de sécurité.

Bamako et Ouagadougou ont été récemment frappées par des attentats terroristes faisant respectivement 20 morts et 30 morts. « Le Burkina Faso, comme le Mali où nous étions encore hier,

« Nous partageons les mêmes valeurs et c'est pour cela que nous devons renforcer notre coopération en matière de renseignements, de formation des forces de sécurité, des forces armées »

comme la France, sont victimes du terrorisme. Le terrorisme s'attaque lâchement aux démocraties », a déclaré Manuel Valls.

Ajoutant : « Nous partageons les mêmes valeurs et c'est pour cela que nous devons renforcer notre coopération en matière de renseignements, de formation des forces de sécurité,

des forces armées », préalable selon lui, pour conforter la démocratie et pour favoriser le développement humain, économique et social. Il a renouvelé le soutien de la France au Burkina Faso.

Une convention de 9 millions d'euros a été signée entre le Burkina Faso et l'Agence française de développement (AFD) en faveur de l'éducation. Le Premier ministre français a plaidé pour la coopération décentralisée.

Pour lui, l'Europe doit s'intéresser beaucoup plus à l'Afrique, le continent de l'avenir, pour ses matières premières, et pour l'engagement de ses populations. « Je me félicite que sous la présidence de François Hollande, la France soit pleinement revenue en Afrique, souvent à travers des événements douloureux comme au Mali, il y a 3 ans, mais aussi parce que nous sommes conscients que c'est ici que se joue l'avenir de la France et de l'Europe », a conclu Manuel Valls.

Noël Ndong

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET MUNICIPAL DE POINTE-NOIRE

Le budget, exercice 2016 au centre des débats

La 4e Session ordinaire dite « budgétaire » du Conseil Départemental et Municipal de Pointe-Noire s'est ouverte le 17 février à l'hôtel de ville de Pointe-Noire sous le patronage du président du bureau exécutif dudit conseil, le Député, Maire de la capitale économique, Roland Bouiti-Viaudo assisté du représentant de l'Etat Bienvenu KENZO, et d'autres invités de marque.

« Neuf (09) affaires sont soumises à l'examen et à l'adoption par les élus locaux de Pointe-Noire, pendant dix jours des travaux », a souligné, le Premier Secrétaire du Conseil Départemental et Municipal de Pointe-Noire, Fulgence IBOMBO GAKOSSO dans son mot d'ouverture. Il s'agit entre autres, de l'examen et de l'adoption du compte rendu de la 3e session ordinaire « dite administrative » du conseil départemental et municipal, tenue du 21 au 30 septembre 2015, et de l'examen et l'adoption du rapport d'activités de l'inter session du bureau exécutif du conseil départemental et municipal, période du 1er septembre au 20 janvier.

Les élus locaux vont aussi examiner et adopter le programme d'investissements, exercice 2016, le projet de budget, exercice 2016 et les projets de délibération s'y rapportant, ainsi



quel examen et l'adoption du projet de délibération portant sur la dénomination des voies aménagées dans le Port Autonome de Pointe-Noire. Cependant, une attention particulière des conseillers sera braquée sur les grands projets d'aménagement qui contribueront à l'amélioration des conditions de vie des populations comme l'a indiqué le président du Conseil, Roland BOUITI VIAUDO, dans son mot d'ouverture : « L'attention de notre auguste assemblée est vivement appelée sur les choix physiques et budgétaires visant à poursuivre la politique de création et d'entretien des équipements indispensables à la facilitation de la vie des populations. Placé devant cette vérité, le Bureau

exécutif a été amené à mettre un accent sur le réseau routier fortement dégradé à la suite des pluies drues et interminables qui s'abattent sur le territoire de la commune depuis octobre 2015 », a-t-il dit, après avoir remercié tous ses invités pour l'intérêt sans cesse croissant qu'ils accordent à la vie de notre cité. Roland BOUITI VIAUDO a, aussi, rappelé que la récente donation des matériels de voiries et d'une centrale d'enrobage de grande capacité, 100T de production/heure, équipée d'une unité d'émulsion, faite à notre municipalité par son Excellence Monsieur le président de la République Denis SASSOU N'GUESSO, permettra aux services techniques de procéder, dans les tout prochains

mois, à la réparation à grande échelle des chaussées endommagées et à la construction des voies nouvelles, notamment dans les quartiers moins équipés en infrastructures routières de qualité. D'après lui, la construction des nouvelles voies obéit à la politique de désenclavement engagée par la commune depuis plus d'une décennie. Ainsi, les objectifs du conseil très ambitieux, visent la poursuite de la modernisation de la ville. C'est pourquoi, le bureau exécutif compte sur les avis, compétences et expériences de tous les élus.

Par ailleurs, la 4e session ordinaire du conseil se tenant à un mois de l'élection présidentielle, le Président du conseil a rappelé aux conseillers,

l'invite du président de la République aux filles et fils du Congo à pratiquer la démocratie intelligente qui seule épargnera notre pays des effets pervers et nocifs du fanatisme, de l'égoïsme, de l'intolérance, ou tout simplement de l'indifférence qui confine à la lâcheté et au désir de détruire le patrimoine collectif obtenu au prix d'incommensurables privations et ce, depuis des générations. « Luttons donc en faveur d'une société qui concilie l'épanouissement de l'individu et les exigences d'un meilleur vivre ensemble... », a-t-il martelé.

Le Président du conseil départemental et Municipal de Pointe-Noire a, en effet, félicité les ponténégrines et ponténégrins, les acteurs politiques et tous les responsables administratifs à tous les niveaux pour leur participation à l'opération de révision des listes électorales.

Convoquée par l'arrêté municipal, n° 0031/DPN/CPN-CDM-SEC du 9 février 2016, cette 4e session ordinaire dite « Budgétaire » du Conseil Départemental et Municipal se poursuivra jusqu'au 26 février 2016. Le calendrier prévoit, du 18 au 22 février, des travaux en commissions. La reprise des travaux aura lieu le 23 février par l'examen et l'adoption du rapport de la commission équipement et travaux urbains sur le projet de programme d'investissements, exercice 2016 et la délibération s'y rapportant.

VATICAN

Le pape appelle le monde chrétien à surseoir aux exécutions capitales

Le geste serait en cohérence avec l'Année de la miséricorde dont les catholiques célèbrent actuellement le jubilé dans le monde entier

Dans l'Eglise antique, le Jubilé était une période où les croyants remettaient les dettes et accordaient volontiers le pardon. Ainsi, tous les cinquante ans, les régnants libéraient les prisonniers. Or cette année, les catholiques célèbrent le Jubilé extraordinaire de la Miséricorde, au cours de laquelle ils sont appelés à franchir la porte sainte de leur cathédrale

pour marquer leur volonté de demander pardon à Dieu et se renouveler en intérieur.

Le pape lui-même en donna l'exemple, le premier, en franchissant le 29 novembre dernier, la toute première porte sainte du jubilé, celle de la cathédrale Notre-Dame de Bangui, en Centrafrique où il bouclait alors sa première visite pastorale en Afrique (Kenya, Ouganda, Centrafrique). Il a continué d'en donner l'exemple, en franchissant le lundi avec l'ensemble des employés du Vatican la porte sainte de la Basilique Saint-



Pierre de Rome, comme n'importe quel pèlerin. C'est en cohérence avec cette

ligne de conduite personnelle que le chef de l'Eglise catholique a appelé dimanche les hommes politiques catholiques au pouvoir là où la peine de mort est en vigueur à surseoir aux exécutions pendant l'Année sainte en cours. Il a adressé cette requête dans le cadre d'un appel plus large à un « consensus international » en vue de l'abolition de la peine capitale. Le 22 février marquait aussi la journée de lutte contre la peine de mort, induite par l'organisation catholique Sant'Egidio de Rome.

« La société moderne a la ca-

pacité de punir efficacement les crimes sans faire disparaître de manière définitive la possibilité d'une rédemption pour ceux qui les ont commis. Le commandement 'tu ne tueras point' est absolu et s'applique à la fois à l'innocent et au coupable. Un criminel aussi a un droit inviolable à la vie, don de Dieu », a souligné le pape argentin devant des milliers de fidèles venus réciter avec lui la prière de l'angélus, dimanche en mi-journée, Place Saint-Pierre à Rome.

Lucien Mpama

MAROC

Casablanca va abriter du 25 au 26 février la 4^e édition du Forum Afrique Développement

Organisée par le groupe Attijariwafa Bank en partenariat avec Maroc Export, la 4^e édition du Forum Afrique Développement se tiendra du 25 au 26 février 2016 à Casablanca au Maroc. La question centrale portera sur l'Énergie et de l'Agriculture, en présence de 1000 participants

Prendront, entre autres, part à ce forum: le secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, Carlos Lopes; la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde; le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwami Adesina; le président de la Fondation Energies pour l'Afrique.

Parmi les ministres africains prévus, on peut noter la présence des ministres: gabonais de l'Énergie et

des ressources Hydrauliques, Guy Bertrand Mapangou; ivoirien de l'Agriculture et du développement rural Coulibaly Sangafowa avec celui des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, Adama Toungara ou le Sénégalais des Finances, Amadou Bâ.

Plusieurs organisations patronales seront également présentes, les opérateurs économiques, des économistes et des banquiers africains et occidentaux, notamment le directeur général de la Banque publique d'investissement (BPI) de France Nicolas Dufourcq. Le moment fort dudit forum sera le lancement du Club Afrique Développement, un vaste réseau réunissant quelque 30 000 hommes d'affaires, des bords du Congo aux rives de la Méditerranée et au-delà.

Noël Ndong

MATTEO RENZI

Deux ans à la primature italienne, un bilan éloquent !

A 41 ans, le Premier ministre, arrivé au pouvoir le 22 février 2014, a conforté son surnom de "Rotamatore" (le démolisseur).

« L'Italie est de retour, qu'on se le dise ! ». Il n'y a pas que de la forfanterie dans cet avertissement de M. Matteo Renzi à l'endroit de la communauté internationale mais aussi de ses adversaires politiques. Aussi bien sur le plan économique, dans les relations de l'Italie avec le monde que du rôle de celle-ci au sein de l'Union européenne, M. Renzi brandit un palmarès éloquent de réussites. L'Italie, sortie de la récession, a connu une timide croissance de 1% l'an dernier mais a pu créer plus de 700.000 emplois grâce à un plan ambitieux de relance appelé: « Jobs Act ». Depuis deux ans, le chef du gouvernement italien, Matteo Renzi, s'emploie à bousculer tout et tout le monde, sans complexe.

Catholique de gauche par conviction, il a su pourtant conduire son pays sans se fâcher avec les milieux conservateurs. Après une première alliance gouvernementale avec le leader de droite et magnat de la presse Silvio Berlusconi pour aboutir à une importante réforme constitutionnelle, M. Renzi conduit sa barque en acceptant à bord ceux des éléments de droite que rebutait le côté imprévisible et léger de M. Berlusconi, ancien Premier ministre. Ainsi, son ministre de l'intérieur, Angelino Alfano, est resté dans le gouvernement au retrait de son mentor, Berlusconi. Peut-être était cela l'ambition visée : faire éclater la droite pour mieux conduire son projet de société. Tout est-il que M. Renzi est aujourd'hui plus fort qu'aucun de ses concurrents à gauche ou à droite ne peut l'avoir été. Car les astres semblent s'être penchés sur lui : aux dernières élections européennes, il a remporté un suffrage de 40% que personne avant lui n'a pu atteindre.

Sur Twitter ou Facebook, M. Renzi réaffirme à l'envi que l'Italie est repartie, la tête haute ; qu'elle est un grand pays dont il faut désormais tenir compte, y compris et surtout en Europe. Rome, affirme-t-il, n'est plus dans la position de « subalternité » où l'ont placée les frasques d'un Silvio Berlusconi et une instabilité politique endémique. Désormais, l'Italie discute d'égale à égale avec l'Allemagne. Et sa voix compte à l'ONU où le pays est premier contributeur des missions de paix et a même introduit une demande comme membre permanent du Conseil de sécurité.

C'est le 22 février 2014 que Matteo Renzi, jusque-là 1er secrétaire du Parti démocratique (fonction qu'il assume encore) renversait par une motion de censure à la Chambre, et à la surprise générale, le grand intellectuel, Enrico Letta, le Premier ministre d'alors. Quelques jours plus tôt, il l'avait pourtant tranquillement sur ses intentions, se disant satisfait de la répartition des rôles entre les deux hommes : l'un au gouvernement et l'autre au parti. « Renzi s'est entêté, et aime gouverner seul », accusait récemment un ancien Premier ministre. Réponse impertinente de l'intéressé : « Je n'accepte pas les leçons ». Son cap: les élections de 2018, a-t-il assuré.

Lucien Mpama

**VOTRE COURANT N'EST PAS STABLE ?
NOUS AVONS LA SOLUTION POUR VOUS !!!**



**AVEC LA NOUVELLE TECHNOLOGIE
DES RÉGULATEURS ATELEC (100% CUIVRE),
SÉCURISEZ VOTRE MATÉRIEL.**

Disponible chez BUROTOP IRIS

CENTRAFRIQUE

Les vastes chantiers qui attendent le nouveau président

Avec 62,71% des suffrages, le nouveau président centrafricain, Faustin Archange Touadera, porte en lui l'espoir de tout un peuple meurtri par trois ans de guerre civile. Rétablir la paix et la confiance entre les communautés ; accélérer le retour des milliers des déplacés et réfugiés ; relancer l'économie ; créer des emplois aux jeunes via le processus DDR..., sont sans nul doute les vastes chantiers qui attendent le nouveau locataire du palais de la Renaissance.

Dans sa première déclaration, dimanche dernier, Faustin Touadera se dit conscient de l'immensité de la tâche. « *Croyez bien que je mesure le poids de la charge que vous venez de me confier. Votre confiance m'encourage à engager urgemment les actions de relèvement de notre pays, pour qu'il devienne un Etat prospère, juste et fraternel. Votre confiance m'engage à mener à bien le projet de société que je vous ai présenté au début de ces élections et qui est désormais votre projet, le projet du peuple centrafricain* », a-t-il déclaré, ajoutant que « *ensemble, nous allons faire de la République Centrafricaine un pays uni, solidaire et prospère* ».

Au plan politique, le nouveau président pourra compter sur ses nombreux soutiens pour asseoir sa politique. D'ailleurs, son rival du second tour, Anicet Georges Dologuélé reconnaissant sa défaite l'a félicité. Un gage de légitimité pour le nouvel élu. « *Anicet Georges Dologuélé et moi avons montré que tous deux, nous aimons profondément ce pays et que nous nous soucions réellement de son avenir. Je salue, donc, son fair-play politique qui montre sa grandeur et son engagement pour le retour de la paix durable en République Centrafricaine* », a affirmé Faustin Touadera dans sa première déclaration dimanche.

« Offrir des opportunités d'emplois aux jeunes, créer de richesses... »

Pour Enoch Dérant Lakoué, un vétéran de la politique centrafricaine, « *il reste maintenant le plus dur à faire, la reconstruction du pays dans l'unité, la paix, pour un développement durable* ». La Centrafrique, malgré son potentiel agricole et minier, « *est restée coupée de ses recettes, du fait de sa mise en coupe réglée par les groupes armés qui se sont érigés en douaniers, cadres des impôts etc* », a regretté l'ancien Premier ministre, Dérant Lakoué. L'urgence, selon ce dernier, est d'accélérer le rétablissement de l'administration de l'Etat dans toutes les préfectures du pays, et d'en assurer le suivi. Il s'agit, en effet, de pacifier un vaste territoire centrafricain de plus de 623,000 km². Les forces de défense et de sécurité du pays (notamment les militaires, gendarmes et policiers) doivent être réhabilitées en vue de la sécurisation du pays. « *Centrafricains de toutes les régions, de toutes les religions, des différents statuts sociaux, de tous les secteurs d'activités, de toutes les générations, nous allons transformer notre pays en un vaste chantier offrant des opportunités d'emplois aux jeunes, créant de richesses pouvant être redistribuées de manière équitable* », a promis le nouveau président centrafricain, rassurant au passage les partenaires au développement.

Faire revenir des milliers de réfugiés chez eux

Le redéploiement de l'administration et la relance de l'économie centrafricaine nécessitent, d'après un éditeuriste centrafricain, la mise en place du programme Désarmement, démobilisation et réinsertion(DDR) des ex-combattants. Environ 100 mille jeunes centrafricains ont pris les armes dans les rangs des Anti-balaka et ex-séléka, selon les organismes onusiens. Nombreux d'entre eux sont des désœuvrés et sans qualification. Le professeur Touadéra aura non seulement la lourde charge de donner aux ex-combattants une formation qualifiée, mais également d'ouvrir des classes aux milliers d'écoliers qui ont fui les troubles depuis 2013. Quelques centaines d'ex-combattants bénéficient déjà des programmes de réinsertion socio-professionnelle grâce notamment au soutien des agences développement. La situation humanitaire reste alarmante en RCA. Les affrontements intercommunautaires à Bangui et à l'intérieur du pays ont poussé des centaines de milliers de Centrafricains à fuir leur domicile. Selon les ONG humanitaires, environ 900.000 personnes ont dû quitter leur foyer d'origine depuis décembre 2013 : plus de 400.000 d'entre elles sont réparties dans la brousse et les sites des déplacés internes, et 460.000 autres ont quitté le pays pour se réfugier dans les pays voisins, dont une bonne partie au Tchad, au Cameroun et dans les deux Congo.

En attendant, l'investiture du président élu est prévue le 11 mars prochain.

Fiacre Kombo

« Les Amis de la République Centrafricaine » salue l'élection de Faustin-Archange Touadera

L'association « les Amis de la République Centrafricaine » en sigle ARC salue l'élection de Faustin-Archange Touadera comme président de la République Centrafricaine

« *C'est une première étape par laquelle les Centrafricaines et les Centrafricains ont porté à la magistrature suprême du pays S.E.M.Faustin-Archange Touadera* », ont annoncé les membres de l'A.R.C.

Par communiqué de presse signé par son président, Michel Langa, l'A.R.C approuve et salue le choix résultant de la volonté du peuple centrafricain qui n'aspire qu'à la paix, à l'unité, à la dignité et au travail.

L'A.R.C. ne peut que se féliciter de ce choix et se réjouir de cette élection. « *Avec le nouveau président de la République, S.E.M.Faustin-Archange Touadera, la République centrafricaine retrouvera la voie de la concorde nationale, de l'unité pour un renouveau centrafricain plus juste et plus solidaire* », espère-t-on de la part des membres de l'A.R.C. L'association affirme qu'elle restera toujours aux côtés de celles et ceux qui s'investissent pour le bien-être de la Nation centrafricaine et s'associera à toute action menée par le nouveau pouvoir en faveur des femmes, des hommes qui œuvrent pour le meilleur devenir du pays. Ainsi, l'A.R.C. forme le vœu de voir les enfants de la République centrafricaine s'unir pour conjurer ensemble les « *cinq verbes du Mesan: nourrir; loger; vêtir; soigner; instruire* », du père fondateur, Barthemy Boganda.

Antoine Daniel Kongo



Maître Michel Langa, président de l'Association des Amis de la République Centrafricaine Crédit photo : ARC



CORLAY CAMEROUN S.A. est une filiale du groupe **MRS HOLDINGS**, leader dans le stockage, la distribution et la vente au détail de produits pétroliers en Afrique de l'Ouest et du Centre. Un bref aperçu des actifs du Groupe MRS est disponible à l'adresse ci-après : www.mrsholdings.com

CORLAY CAMEROUN S.A. possède un réseau de plus de 120 stations-services, un important portefeuille de clients industriels, des actions dans la Société Camerounaise Equatoriale de Fabrication des Lubrifiants (SCEFL) basée à Douala au Cameroun, et un contrat d'exclusivité pour la représentation et la commercialisation des lubrifiants de marque **CHEVRON-TEXACO** en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Dans le cadre du développement de ses activités en Afrique Centrale et plus particulièrement au Congo, **CORLAY CAMEROUN S.A.** recherche des distributeurs de lubrifiants pouvant remplir les conditions suivantes :

- Avoir des capacités financières afin de pouvoir commander les lubrifiants des marques **MRS** et **CHEVRON-TEXACO**, selon les différentes applications (graisses, huiles pour moteurs/boîtes de vitesse/hydrauliques/engrenages etc.) et en quantité suffisante pour satisfaire les besoins du marché local congolais,

- Avoir un entrepôt de stockage afin de pouvoir stocker des lubrifiants en fûts, en cartons, en seaux et en cubitainers, y compris du vrac,

- Avoir des capacités logistiques et une organisation permettant de pouvoir livrer ces produits dans tout le Congo.

Toute entreprise / personne intéressée est priée d'envoyer son dossier de candidature, A l'attention du «Business Development Manager» par courrier DHL à l'adresse suivante :

114, Boulevard de la Liberté - B.P. 214 Douala Cameroun
Téléphone : 00 237 6775 296 813 Email : amouellef@mrsholdings.com



MUSIQUE

«Ngai na Yow», un nouveau chef-d'œuvre de Saintrick

En prélude à la sortie de son cinquième album, Saintrick vient de lancer le premier single avec une surprise de taille. «Ngai na Yow», mélange du lingala, chanté par Adiouza la sénégalaise, et du Wolof chanté par Saintrick le Congolais est en passe de devenir une chanson culte de par la qualité de sa musique, de son thème et de sa mélodie. La chanson est aussi un mélange de culture et de rapprochement entre les peuples africains. En pleine promotion du titre, Saintrick a bien voulu nous livrer quelques confidences.

Les Dépêches de Brazzaville : Parmi tant de chanteuses sénégalaises qui font parler d'elles, comment votre choix ne s'est-il porté que sur Adiouza Diallo ?

Saintrick : Au-delà du feeling naturel que j'ai toujours ressenti en l'écoutant chanter, il y a le grand respect et la grande amitié qui me lie au doyen Ouza, chanteur émérite et père d'Adiouza. Mais je préciserai que malgré qu'avec mon staff et nos partenaires, plusieurs noms de chanteuses sénégalaises aient été évoqués, mon choix profond était déjà fait. Je savais et je sentais qu'Adiouza était celle qui avait exactement le timbre de voix et le feeling que je voulais pour ce titre.

LDB : Vous y chantez en Wolof et Adiouza en lingala, a-t-elle écrit pour vous les paroles dans sa langue wolof et vous en lingala ?

S : Non, pourtant pas. Je parle couramment le wolof, j'en suis l'auteur et le compositeur exclusif. J'ai également signé les arrangements avant de confier la réalisation au célèbre guitariste Mao Otayeck, qui a remodelé les guitares, la basse et le clavier. Le mixage et le mastering ont été l'œuvre d'Abdou Caba. Sur ce titre, le formidable saxo a été joué par mon oncle Fédé David Diambouana qui signe son grand retour dans la discographie. Mais il y a égale-

ment Janvier Mayitkoukou, actuellement batteur d'Ismaël Lô, à la batterie et les chœurs assurés par Sassy Songo et Gina Sané, également choristes d'Ismaël Lô.

LDB : Comment s'est opérée votre rencontre avec Adiouza pour ce titre, et comment avez-vous réussi à lui faire chanter en lingala quasiment sans accent ?

S : Lors d'une cérémonie de remise de distinctions musicales, les «Njukel», au théâtre Daniel Sorano, où elle avait d'ailleurs été distinguée, nous avions convenu de faire un jour quelque chose ensemble. C'était donc tout naturellement qu'elle avait accepté ce duo sans même me poser de question sur le thème. Vous savez, Adiouza est connue au Sénégal comme étant une bossouse, ce qui justifie son talent. Le lingala n'est pas sa langue, et je voulais que son interprétation soit irréprochable au point de semer le doute sur sa nationalité pour qui écouteront sans la connaître. Pour cela, elle a travaillé sur une version chantée par Sassy Songo, ma compagne et choriste de toujours pour affiner l'accentuation. Son professionnalisme, son humilité et son talent ont fait le reste.

LDB : Vous abordez un thème sensible pour les couples; les

rencontres avec les ex ne sont pas toujours vues d'un bon œil par les conjoints. Quel est le message que vous faites passer à travers «Ngai na yow» ?

S : C'est exactement celui de ne pas toujours penser à mal dans des retrouvailles entre ex-amoureux. Dans *Ngai na Yow*, j'évoque le cas d'une rencontre de deux ex-amoureux que la vie a séparé sans aucun problème, et qui ont fini par se marier chacun de son côté. Les sentiments dans ce cas-là peuvent avoir diminué avec le temps, mais ne peuvent s'éteindre à jamais et nul ne peut les déloger chez autrui. Mais des retrouvailles ne veulent pas dire reprise d'une vie amoureuse ensemble, dans mon cas de figure c'est le respect de la nouvelle vie de l'autre qui est mis en exergue. Il faut savoir souhaiter et accepter le bonheur de l'autre. Le scénario du vidéoclip vient en complément au texte de la chanson en montrant les personnages de mon couple qui invitent celui des personnages d'Adiouza à un dîner visant à présenter les conjoints, sans occulter notre intimité et notre complicité d'antan. La morale est donc celle qui invite à la confiance et au respect du vécu de l'autre.

LDB : Parlant justement de votre vidéoclip qui, nous espérons, ne manquera pas de glaner des



Saintrick et Adiouza Diallo

récompenses vu la qualité des images, du montage et du scénario.

S : Comme vous le savez je baigne également dans le cinéma depuis des années, et pour compléter la compréhension de la thématique de la chanson, il me fallait également concevoir le scénario de la vidéo. Au-delà de ça, la qualité des images et du montage je la dois à toute l'équipe qui a travaillé sur le tournage et sur la postproduction. La réalisation a été assurée par la société Clie Pro et le montage par Ludo Lemaire, un ami français qui a travaillé des années à TF1 sur toute la saison de la « Méthode Cauet », que j'ai personnellement assisté en tant que scénariste. Zhu culture a assuré la production et toute la régie de tournage dans les mêmes normes et avec la même exigence qu'un plateau de cinéma. La

décoration de la table à manger a été assurée par Mme Sydonie Kailly, et le stylisme par la styliste Régina Miang. Bref, tout a été mis en œuvre pour parfaitement refléter ma vision de ce titre, et j'avoue en être satisfait au regard des appréciations du public.

LDB : Le Congo aura-t-il sa séance de présentation et dédicace de l'album ?

S : C'est tout le souhait qui est le mien, mais comme vous le savez cela dépend de certains paramètres dont les premiers sont la paix et la quiétude sur l'ensemble de notre territoire national. Une occasion de réaffirmer ici tout mon amour pour mon pays et de lancer un appel au sursaut national pour une cohésion sociale sans faille.

Par **Hermione Désirée Ngoma**

RELIGION

L'association Africa Telema conforte ses initiatives de paix par la prière et les chants

La paroisse Notre Dame de Fatima, située au quartier Mpila, en collaboration avec l'Association Africa Telema ont organisé le 18 février à Brazzaville, une messe pour la consolidation de la paix dans le monde dont une intention spéciale pour le Burundi, la RDC et le Congo.



Le père Jean-Marie Bukasa Malu priant pour la paix en République du Congo, au Burundi et en RDC (adiac)

La messe dite en présence des délégués des communautés des trois pays précités résidant à Brazzaville et des fidèles de ladite paroisse. La cérémonie intègre les initiatives de la commémoration de l'année de miséricorde divine.

Dans le prêche du jour, le curé de la paroisse Notre Dame de Fatima, le père Jean-Marie Bukasa Malu, président de l'Association Africa Telema, a exhorté l'auditoire à se fier à la force divine. « Nous sommes réunis en ce jour pour que le Seigneur nous regarde avec bienveillance, nous qui cherchons à le servir dans nos communautés respectives par un témoignage de vie pour que son règne se manifeste dans les cœurs

des hommes », a commenté le père Jean-Marie Bukasa Malu.

L'orateur s'est attardé à expliquer aux résidents des pays indiqués l'importance de la relation des concepts : amour, unité, paix, tolérance, respect mutuelle et concorde nationale. Et d'argumenter que : « par le même amour; le Seigneur nous a donné : terre, eau, forêt et un sous-sol rempli de richesses. Mais le malin ne nous laisse pas tranquilles pour vivre heureux, il nous dicte de mauvaises intentions ».

Au cours de cette messe, les disques compacts (CD) des messages de la paix, du père Jean-Marie Bukasa Malu, ont été officiellement présentés aux chrétiens de ces pays respectifs.

Dans ces messages, le Père Jean-Marie Bukasa Malu chante le dialogue en RDC et au Burundi. L'auteur compositeur est convaincu que la paix est un trésor et il exhorte les hommes d'églises, les politiciens et les acteurs de la société civile à se lever pour semer partout la graine de la paix par le dialogue, gage d'un lendemain meilleur pour une RDC et un Burundi stables, unis et indivisibles, jouissant de toutes les richesses.

Rappelons que l'Association Africa Telema, est une organisation de la société civile composée essentiellement de frères et sœurs chrétiens appartenant aux différentes paroisses. Par ailleurs, l'association Afrika Telema est née de l'initiative du prêtre Jean-Marie Bukasa Malu. L'événement s'est produit au cours d'une soirée de prière organisée en faveur des pays africains en guerre, au noviciat de Carnes Déchaux à Montpellier en France, le 02 Mai 2000. Le 21 décembre 2010, l'archevêque de Brazzaville, monseigneur Anatole Milandou, procédera à la présentation officielle d'Afrika Telema, en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. Le 13 mai 2014, le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation octroie le récépissé numéro 229/014/MID/DGAT/DER/SAG/2014 de déclaration d'Association. Le Jeudi 12 juin de la même année, le journal officiel de la République du Congo, la publie officiellement en consacrant son existence juridique. Afrika Telema est représentée par des antennes au niveau national ainsi que dans certains pays d'Afrique, d'Amérique et d'Europe.

Fortuné Ibara

ITALIE: ARRÊT-SUR IMAGE

Les funérailles d'Umberto Eco



Le cercueil d'Umberto Eco couvert de fleurs quittant le domicile milanais de l'écrivain, sous les applaudissements de quelques dizaines de proches, admirateurs ou simples curieux. Crédit photo : Photonews

L'Italie et le monde ont rendu hommage à l'écrivain Umberto Eco. Lors de la cérémonie d'adieu à l'illustre personnage mardi 23 février, des centaines de personnes étaient présentes dans la cour du château des Sforza à Milan, à deux pas de l'appartement où l'intellectuel s'est éteint, vendredi dernier, à l'âge de 84 ans.

Antoine Daniel Kongo

Arrêté n° 1019 /MID-CAB

portant nomination des membres des bureaux des commissions locales d'organisation des élections

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION,

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 1-2016 du 23 janvier 2016 modifiant et complétant certaines dispositions des lois n° 5-2007 du 25 mai 2007, n° 9-2012 du 23 mai 2012 et n° 40-2014 du 1er septembre 2014 portant loi électorale ;
Vu le décret n° 2003-326 du 19 décembre 2003 relatif à l'exercice du pouvoir réglementaire ;
Vu le décret n° 2009-394 du 13 octobre 2009 relatif aux attributions du ministre de l'intérieur et de la décentralisation ;
Vu le décret n° 2015-1000 du 31 décembre 2015 portant convocation du corps électoral pour le premier tour de l'élection du Président de la République ;
Vu le décret n° 2016-34 du 1er février 2016 fixant l'organisation, le fonctionnement de la commission nationale d'organisation des élections et les modalités de désignation de ses membres ;
Vu le décret n° 2016-43 du 17 février 2016 portant nomination des membres de la commission nationale électorale indépendante ;
Vu le décret n° 2015-858 du 10 août 2015 portant nomination des membres du Gouvernement.

ARRETE :

Article premier : Sont nommés membres des bureaux des commissions locales d'organisation des élections dans les districts et arrondissements :

I. DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE

Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 1 Makélékélé

Président : M. Simon Pierre EBOUNIAKA
1er vice-président : M. Jean Claude BANTSIMBA
2e vice-président : M. Jean Gabriel BAKOULA
3e vice-président : Mlle. Flore BITSINDOU-MILANDOU
4e vice-président : M. Marcel KOUBA
Rapporteur : Le secrétaire général de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 6 Talangai

Président : M. Boniface BOUKA
1er vice-président : M. Nel Borel OKONDZA
2e vice-président : M. Jonas EKIKO
3e vice-président : M. Charmant AKOUALA NGOUELET
4e vice-président : Mme. Judith MBOSSA née DZELI MAMOUNA
Rapporteur : Le secrétaire général de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 2 Baongo

Président : M. Maurice MAMPOUYA
1er vice-président : Mme. Marie Madeleine SOCKY
2e vice-président : M. Pierre Hervé BAZEBIZONZA
3e vice-président : M. Doris KINOKO MATONDO
4e vice-président : Mme. Vivaldie Miguel NGOMA
Rapporteur : Le secrétaire général de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 7 Mfilou

Président : M. Emmanuel ONKOUO
1er vice-président : M. Félix BIKOUMOU
2e vice-président : M. Jacques MBERI
3e vice-président : Mme. Léa Nadège EFFE
4e vice-président : M. Fulgence MAMPOKO
Rapporteur : Le secrétaire général de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 3 Poto-poto

Président : M. Emmanuel IKOGNE
1er vice-président : M. Joseph NOUMAZALAYI ILUNGA
2e vice-président : M. Ange Elie Pascal PINA SILASSE
3e vice-président : M. Préfina Rodmare NGOUMBE IKOBO
4e vice-président : M. Caïtihan Fernand OTHON
Rapporteur : Le secrétaire général de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 8 Madibou

Président : M. Jean Claude YOKA
1er vice-président : M. Fresnel Justel ANKOBEBE
2e vice-président : M. Etienne MALONGA
3e vice-président : M. Rey KOMBO SILAHO
4e vice-président : M. Jean Jacques DEFOUMBOU
Rapporteur : Le secrétaire général de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 4 Mougali

Président : M. Jean Maurice ONGUIEMBI
1er vice-président : M. Philippe NIANGA
2e vice-président : M. Fidèle MOUKANDZA
3e vice-président : Mme. Justine AMONA OBEYOUMA
4e vice-président : Mme. Audrey ONGOUKA
Rapporteur : Le secrétaire général de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 9 Djiri

Président : M. Jean Marie IPOMBO
1er vice-président : M. Camille BANZOUZI
2e vice-président : Mme. Marina NSEMI
3e vice-président : M. Mesmin EBARA
4e vice-président : Mme. Hildéral BANZOUZI
Rapporteur : Le secrétaire général de l'Arrondissement
Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 5 Ouenzé

Président : M. Gervais Ferrol OMBOLA ITOUA
1er vice-président : M. Valentin LEPALE
2e vice-président : M. Arsène MBIZI MASSAMBA
3e vice-président : M. Caurel MAKELE
4e vice-président : M. Gires EWANGUI
Rapporteur : Le secrétaire général de l'Arrondissement

District de l'île MBAMOU

Président : M. Hyppolyte MBANGOLO
1er vice-président : M. Hamidou MBADIENGUELA
2e vice-président : M. Fils NDINGA
3e vice-président : Mme. Emma Ursule TSOUMOU
4e vice-président : M. Boniface AKOLI NGOKOUBA
Rapporteur : Le secrétaire général du district

Trésorier : Le percepteur

II. DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE

Arrondissement n° 1 Lumumba

Président : M. Alain Michel OPO
 1er vice-président : M. Germain MBEMBA-BATSIMBA
 2e vice-président : M. Claude WANGHOS
 3e vice-président : M. Elvis KITOMBO
 4e vice-président : M. Célestin BOUENGUE
 Rapporteur : Le secrétaire général de l'Arrondissement
 Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 2 Mvou-Mvou

Président : M. Symphorien Amour KANGA
 1er vice-président : M. Jean Christophe MANKOUNDI
 2e vice-président : M. OKOUFOUE ABIE
 3e vice-président : Mme. Bruny NGOLALI
 4e vice-président : M. Romuald Cyrille BY
 Rapporteur : Le secrétaire général de l'Arrondissement
 Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n°3 Tié-tié

Président : M. Emmanuel NGONO
 1er vice-président : M. Jaquet Pierre BASSADISSA BANZOUNZI
 2e vice-président : M. René MOKONO
 3e vice-président : M. GOMA-BAKALA
 4e vice-président : M. Emerson KOMBO
 Rapporteur : Le secrétaire général de l'Arrondissement
 Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 4 Loandjili

Président : M. Justin ECKOMBAND
 1er vice-président : M. Davez ELOKO EBOUKA
 2e vice-président : M. Elastone NGUIMBI
 3e vice-président : Mme. Anastase Tibius NGATSE
 4e vice-président : M. Ghyslain Bertrand ETOUA OBAMBI
 Rapporteur : Le secrétaire général de l'Arrondissement
 Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 5 Mongo-Mpoukou

Président : M. Yvon ALONGO ONGAGNIA
 1er vice-président : M. Ulrich NGOTENI
 2e vice-président : M. God Darly OKIEMY GASSONGO
 3e vice-président : Mme. Marie José MVOUEMBA
 4e vice-président : Mme. Isabelle LAKOUO
 Rapporteur : Le secrétaire général de l'Arrondissement
 Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° 6 Ngoyo

Président : M. Jean Daniel OSSA
 1er vice-président : Mme. Espérance MIZELE
 2e vice-président : M. MAKOUANGOU
 3e vice-président : M. Elie MIAYOUKOUTA BATOUMENI
 4e vice-président : Mme. Princia MAPANA
 Rapporteur : Le secrétaire général de l'Arrondissement
 Trésorier : Le régisseur

District de TCHIAMBA NZASSI

Président : M. Sylvestre NZAKA
 1er vice-président : M. Juste PAKA
 2e vice-président : M. Laurent MAKAYA
 3e vice-président : M. Aldahir Donnatien HOLLAT
 4e vice-président : M. Yvenet Borel BOUSSI
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

III. DEPARTEMENT DU KOUILOU

District de Loango

Président : M. Reno TENDY FANGO
 1er vice-président : M. René TCHITEMBO
 2e vice-président : M. Christ GANDOUNOU
 3e vice-président : M. MAKAYA MABIALA

4e vice-président : Mme. Amélie TCHICAYA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Hinda

Président : M. Habib Gildas OBAMBI OKO
 1er vice-président : M. Jean Jacques GOMA
 2e vice-président : M. Germain NKOUNKA
 3e vice-président : M. Dieudonné OLENDIA
 4e vice-président : M. Georges MABIALA TCHIZINGA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Madingo-Kayes

Président : M. Delphin TCHIBINDA
 1er vice-président : M. François TCHIMBINDA
 2e vice-président : M. Agnès LEMBE
 3e vice-président : M. Albert DEMBI
 4e vice-président : M. Jean Abel TCHIBINDA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Mvouti

Président : M. Joseph BANZOUNZI
 1er vice-président : M. Jean Serge DEMBA DIBAKISSA
 2e vice-président : M. Raymond Serge MAKOSSO
 3e vice-président : M. Alphonse TATI PASSI
 4e vice-président : M. Denis MAVOUNGOU
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Kakamoeka

Président : M. André LOEMBA
 1er vice-président : M. Jean Pierre MAKAYA
 2e vice-président : M. Anicet TSIAMOU
 3e vice-président : M. Frederick DEMBI
 4e vice-président : M. Victorien PAMA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Nzambi

Président : M. Louis BIBISSI
 1er vice-président : M. Apollinaire MAVOUNGOU
 2e vice-président : M. Jean Marie SAFOU
 3e vice-président : Mme. Marina Julérine GANGUIA
 4e vice-président : M. Jean GONTSO
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

IV. DEPARTEMENT DU NIARI

District de Louvakou

Président : M. Alain MOMBO
 1er vice-président : M. Lazard MAKAYA
 2e vice-président : M. Célestin KIOUNGOU
 3e vice-président : M. Jean Louis ABERE
 4e vice-président : Mme. Cœur Marie DOMBE
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Kimongo

Président : M. Georges BISSILA
 1er vice-président : M. Enrique GOIO
 2e vice-président : M. Jean Jacques NGOMA
 3e vice-président : M. Félix MABENGUI
 4e vice-président : M. Hermann BIYOUNDI
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Divenié

Président : M. David KOULOUNGOUSSOU
 1er vice-président : M. Désiré MOUNDOUNGA
 2e vice-président : M. Marcel IBOUANGA KANGA
 3e vice-président : M. Mathias LEGOYI

4e vice-président : Mme. Edwige EKOUYA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Kibangou

Président : M. Arsène NGONO
 1er vice-président : M. Alain Tchistere MOUFILA
 2e vice-président : M. Philippe MOUNGUINA
 3e vice-président : M. Jean Paul NGAFOUALA
 4e vice-président : M. Rock Fulgence MIKOUAGA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Makabana

Président : M. Jacques OKASSA
 1er vice-président : M. Nestor Simon SAYA
 2e vice-président : M. Dieudonné NIANGI
 3e vice-président : Mme. Rastelie MAPANA
 4e vice-président : Mme. Célestine KIGATI
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Londela-Kayes

Président : M. Philippe MBOUMBA MADIELA
 1er vice-président : M. Simon KONDI NGOMA
 2e vice-président : M. Basile DINZEBI
 3e vice-président : M. Justin KITSOKI
 4e vice-président : M. Charles BELOLO
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Yaya

Président : M. Michel MBAMA
 1er vice-président : M. Albert SAYI LIELE
 2e vice-président : M. Ghyslain DELEGUE
 3e vice-président : M. Antoine BEGUIA
 4e vice-président : M. Severin BITA SAYA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Nyanga

Président : M. Joseph Emmanuel MATTA
 1er vice-président : M. Sébastien MABIKA
 2e vice-président : M. Joseph IBOUANGA NGONGO
 3e vice-président : M. Médard VOUKA MATONDO
 4e vice-président : M. Jean Claude EKOUYA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Mougoundou-Nord

Président : M. Ernest Gustave MBANI
 1er vice-président : M. Toussaint NGOLO
 2e vice-président : M. Goltran Ferry PENDAGOYI
 3e vice-président : M. David Juste DZOUALA KAYAS
 4e vice-président : M. Christian BABINDAMANA BINSANGOU
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Mougoundou-Sud

Président : M. Léopold MPOUNGUI
 1er vice-président : M. Hervé MANDILOU
 2e vice-président : M. Blaise BOUSSIENGUE
 3e vice-président : M. Cyr Germain MOUGANI
 4e vice-président : M. François MVOULI
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Mbinda

Président : M. Francis Vethey MBEMBA
 1er vice-président : M. Hilaire NZOUSSI
 2e vice-président : M. Raoul IBAMBA
 3e vice-président : M. Gabin MIKALA
 4e vice-président : M. Rosny BOLOCKO
 Rapporteur : Le secrétaire général du district

Trésorier : Le percepteur

District de Mayoko

Président : M. Jean LIDOU MOU
 1er vice-président : M. Pascal BOUZANGA
 2e vice-président : M. Bienvenu LOUBA
 3e vice-président : M. Ghislain MOUSSOUMA
 4e vice-président : M. Gérôme NGOUMANGOU
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Moutamba

Président : M. Emile OKENDA
 1er vice-président : M. René MOMBO BIKINDOU
 2e vice-président : M. Jérôme MBOUNGOU
 3e vice-président : Mme. Flore KINKELA
 4e vice-président : M. Faustin IPEMESSO
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Banda

Président : M. Antoine GANGOYE
 1er vice-président : M. Justin MOUKANI
 2e vice-président : Mme. Vianney MISSAMOU ISSOT
 3e vice-président : Mlle. Wilfried Johnson MOUKOUYOU MBOUNGOU
 4e vice-président : M. Jean Giard MAKAYA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

Arrondissement n° I Dolisie

Président : M. Hebert Francis WAMONO BINISSIA
 1er vice-président : M. Maldron MAKOUNI YOBA
 2e vice-président : M. Brunet MOUANDA NGOUALA
 3e vice-président : M. Edmond NZAOU
 4e vice-président : M. Sylvain NGOULOU MISSIE
 Rapporteur : Le secrétaire général de l'Arrondissement
 Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° II Dolisie

Président : M. LOCKO LEKANDA
 1er vice-président : M. Jean MABIALA
 2e vice-président : M. David MBOKO NGUIMBI
 3e vice-président : M. Aimé MABIKA MOUSSONDJI
 4e vice-président : Mme. Clémentine MBAYI
 Rapporteur : Le secrétaire général de l'Arrondissement
 Trésorier : Le régisseur

Arrondissement n° I Mossendjo

Président : M. Joseph MATSANGA POUKI
 1er vice-président : M. Samuel NGOMA
 2e vice-président : M. Séverin NZIKOU
 3e vice-président : M. Serge Hilaire MABOUNGOU
 4e vice-président : M. Brade TCHICAYA
 Rapporteur : Le secrétaire général de la commune
 Trésorier : Le receveur municipal

Arrondissement n° II Mossendjo

Président : M. Jean BOUANDI
 1er vice-président : M. Gilbert NIAMA
 2e vice-président : M. Henri TOMBET
 3e vice-président : M. Rodrigue ITOUA EBALÉ
 4e vice-président : M. Arnel NGOUAMA
 Rapporteur : Le secrétaire général de la commune
 Trésorier : Le receveur municipal

V. DEPARTEMENT DE LA BOUENZA**District de Madingou**

Président : M. Marie Médard Alain PACKOT
 1er vice-président : M. David MAYENA
 2e vice-président : M. René MAKOUANGOU
 3e vice-président : M. Edouard MERCI
 4e vice-président : M. Dulcine PAMBOU

Rapporteur : Le secrétaire général du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mouyondzi

Président : M. Emmanuel NGUEMBO
1er vice-président : M. Marcel NGOULA
2e vice-président : M. Yvon TONGOR
3e vice-président : M. André MAPAHA
4e vice-président : M. Simon MBIEMO
Rapporteur : Le secrétaire général du district
Trésorier : Le percepteur

District de Loudima

Président : M. Paul YAMBA
1er vice-président : M. Brice KIBENDO
2e vice-président : M. Valère NGOMA
3e vice-président : M. Aurélien MAKOUBANA
4e vice-président : M. Marin Tiburce KODIA
Rapporteur : Le secrétaire général du district
Trésorier : Le percepteur

District de Kayes

Président : M. Paul MABOULOU
1er vice-président : M. Alphonse MANDOUNOU
2e vice-président : Mme. Missette TSOKO
3e vice-président : M. Donald BOUEGUIENA
4e vice-président : M. Dominique MPELE
Rapporteur : Le secrétaire général du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mabombo

Président : M. Gabriel BOKO MAKEMBO
1er vice-président : M. Jean Baptiste NGONDO
2e vice-président : M. Pierre Léopold MANGANGA
3e vice-président : M. Vincent KIMBATSA
4e vice-président : M. Marie Noël MOUTOULA
Rapporteur : Le secrétaire général du district
Trésorier : Le percepteur

District de Boko-Songho

Président : M. Marcel MISSAMOU
1er vice-président : M. Christian MATONDO
2e vice-président : M. Anselme MANIANGOU
3e vice-président : M. Ben Zada NGANGA
4e vice-président : M. Grévy MIYAMONA MAYIZA
Rapporteur : Le secrétaire général du district
Trésorier : Le percepteur

District de Yamba

Président : M. NYANGUI GOMA
1er vice-président : M. Dominique BANGA
2e vice-président : M. Pierre Julien BITINI NGONDO
3e vice-président : M. Jean Claude MAKITA
4e vice-président : M. Antoine BISSOMBO
Rapporteur : Le secrétaire général du district
Trésorier : Le percepteur

District de Tsiaki

Président : M. Fernand MOUKIAMA
1er vice-président : M. Gaston NGAMBOU
2e vice-président : M. Daniel MADZOU
3e vice-président : M. Maurice NGOMA
4e vice-président : M. Ghislain KOKOLO
Rapporteur : Le secrétaire général du district
Trésorier : Le percepteur

District de Kingoué

Président : M. Alphonse NDZOSSI
1er vice-président : M. Pierre MOUKOKO
2e vice-président : M. Ulrich MATINOUSIBA
3e vice-président : M. Bienvenu MBAMA
4e vice-président : Mme. Pamela NDOULO
Rapporteur : Le secrétaire général du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mfouati

Président : M. BABOKA NGOYI
1er vice-président : M. Placide KITOUKAPIKA
2e vice-président : M. Fidèle MABIALA
3e vice-président : M. Jean MBAMA
4e vice-président : M. Trésor WASSA LOUKANOU
Rapporteur : Le secrétaire général du district
Trésorier : Le percepteur

Arrondissement n° I Nkayi

Président : M. Pierre NGAKA
1er vice-président : M. Placide MOUKOLO
2e vice-président : M. Eugène MANKESSI
3e vice-président : M. Guy Landry NGOUMBA
4e vice-président : M. François MABIALA NKENGUE
Rapporteur : Le secrétaire général de la commune
Trésorier : Le receveur municipal

Arrondissement n° II Nkayi

Président : M. Alphonse BISSINGOU
1er vice-président : M. François MAHOUNGOU
2e vice-président : M. Jean Paul NGOMA
3e vice-président : M. Daniel MPEKO
4e vice-président : M. Aloïse BATIA
Rapporteur : Le secrétaire général de la commune
Trésorier : Le receveur municipal

VI. DEPARTEMENT DE LA LEKOU MOU**District de Sibiti**

Président : M. Jacques ONGOTO
1er vice-président : M. Michel MBONGOLO
2e vice-président : M. Anatole MOUAYA
3e vice-président : M. Jacques MBOUNGOU
4e vice-président : M. Théodore NGOULA POUNGOU
Rapporteur : Le secrétaire général du district
Trésorier : Le percepteur

District de Komono

Président : M. Nestor INKIE
1er vice-président : M. Martin NGOULO MOUTSOUKA
2e vice-président : M. François EHOUNDZA
3e vice-président : M. Albert MADZOU MBANI
4e vice-président : M. Jean Claude PITSOUKOU
Rapporteur : Le secrétaire général du district
Trésorier : Le percepteur

District de Zanaga

Président : M. NGABI
1er vice-président : M. Daniel APANGUI
2e vice-président : M. Alain MISSIE
3e vice-président : Mme. Solange ELOGO
4e vice-président : Mme. Mérina BIVOUDA
Rapporteur : Le secrétaire général du district
Trésorier : Le percepteur

District de Mayéyé

Président : M. Nicolas IKWEBE
1er vice-président : M. Jean NGAMVOULA
2e vice-président : M. Wilfrid Gabriel MOUTSOUKA
3e vice-président : M. Jean Pierre MOUBOUMOU
4e vice-président : M. Joseph MBOU NGOULO
Rapporteur : Le secrétaire général du district
Trésorier : Le percepteur

District de Bambama

Président : M. Jean Marius BALENDE
1er vice-président : M. Mathieu MOUKASSA
2e vice-président : M. Bernard NGAMY
3e vice-président : M. NGAMI MOUKASSA
4e vice-président : M. Guichard MBERI NZOMBO
Rapporteur : Le secrétaire général du district
Trésorier : Le percepteur

VII. DEPARTEMENT DU POOL

District de Kinkala

Président : M. Donatien SAMBA
 1er Vice-président : Mme. Christine MIAKAZEBI
 2e Vice-président : M. Furlin Samuel BATOTA
 3e Vice-président : M. Clément OUADIMOUNTOU
 4e Vice-président : M. Aurélien Grace MAMPOKO
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Boko

Président : M. André Bernard AWANDZA
 1er Vice-président : M. André NZOLANI MATOUFOUENI
 2e Vice-président : M. Daniel MANDANDILA
 3e Vice-président : M. Paul VILOULA MADIELA
 4e Vice-président : Mme. Alda Roselyne KIHOULOU
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Mindouli

Président : M. Edouard YIMOUSOU
 1er Vice-président : M. Joseph NGAMBOU
 2e Vice-président : M. Jean Davy BOUDZOU MOU
 3e Vice-président : M. Cyriaque Anicet MAYAMA
 4e Vice-président : M. Bienvenu NGAYI
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Mayama

Président : M. Joseph KINTOMA
 1er Vice-président : M. Emmanuel BINGUILA
 2e Vice-président : M. Anastase BATOLA
 3e Vice-président : M. Jean Claude NGANGA
 4e Vice-président : M. Vincent MADZELA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Vindza

Président : M. Joseph MAMPOUYA I
 1er Vice-président : M. Blaise ENDZIEME
 2e Vice-président : M. Aziz Bienvenu MINKALA
 3e Vice-président : M. Claude ZINGA MALONGA
 4e Vice-président : M. Rossy BANZOUZI NTARI
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Ngabé

Président : M. Mickaël Nino MOBI
 1er Vice-président : M. Raymond IWANDZA
 2e Vice-président : M. André OBOUANGONGO NDONGO
 3e Vice-président : M. ABASSI SALIOU
 4e Vice-président : M. Marcel MOUSSALA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Mbandza-Ndounga

Président : M. Aimé BAZEBIMIO
 1er Vice-président : M. Ghislain NKODIA
 2e Vice-président : M. Eric MALANDA
 3e Vice-président : M. Alphonse NKOBESSA
 4e Vice-président : Mme. Alice PANDI
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Kimba

Président : M. Victor MAHOUNGOU
 1er Vice-président : M. Jean Claude MATSIONA
 2e Vice-président : M. Franck Euloge MPASSI
 3e Vice-président : M. Jean Baptiste NGALIEMA
 4e Vice-président : M. Christian MOUKONO MABOUNDOU
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Louingui

Président : M. Joseph KIKONDA
 1er Vice-président : M. Philippe MBEMBA MOUTOUTA
 2e Vice-président : M. Ferdinand MOUTATI
 3e Vice-président : Mme. Rosia Alexis ESSANGUI
 4e Vice-président : M. Edouard NKOUKA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Goma Tsé-Tsé

Président : M. Jean Claude BENAZO
 1er Vice-président : M. Abel Marhel MALONGA
 2e Vice-président : M. Louis DIABOUNANA
 3e Vice-président : M. Louis Armain HOLLAT
 4e Vice-président : M. Gabriel MIYALOU
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District d'Ignié

Président : M. Gaston IWANDZA
 1er Vice-président : M. Evariste LOUBAYI
 2e Vice-président : M. Barthélémy MOUKILOU
 3e Vice-président : M. LIKILI TAMBY KONDA OKANDZA
 4e Vice-président : M. Emmanuel ITOUA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Loumo

Président : M. Georges KABIKISSA
 1er Vice-président : M. Emmanuel NSAMBOU
 2e Vice-président : M. Jean Rigobert MALONGA
 3e Vice-président : M. Nicaise LOUBIKOU
 4e Vice-président : M. Ulrich MABIALA BIAYEDA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Kindamba

Président : M. Bertin MAKORILA
 1er Vice-président : M. Adely MPOMPA
 2e Vice-président : M. Rufin LOEMBA
 3e Vice-président : M. David LOUMOUAMOU MATONDO
 4e Vice-président : M. Jean Claude SAMBA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

VIII. DEPARTEMENT DES PLATEAUX

District de Djambala

Président : M. Séraphin OSSOUENE
 1er Vice-président : M. Pierre ANDZOUONO
 2e Vice-président : M. Jean Baptiste MBON AKIANA
 3e Vice-président : Mme. Naifa Exocia ITOBA APENDI
 4e Vice-président : M. Etienne OKOUYA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Gamboma

Président : M. Pascal MANANGA
 1er Vice-président : M. Pety OTTA
 2e Vice-président : M. Max OBAMI
 3e Vice-président : M. Jean Marie KOBANGO
 4e Vice-président : M. Bertolo ETOU
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District d'Abala

Président : M. Maurice METALA
 1er Vice-président : M. Grégoire BONGO
 2e Vice-président : M. Barthélémy MVOULA
 3e Vice-président : M. Primaël Junior ETOU
 4e Vice-président : M. Joseph MBONGO EKEMI
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District d'Ollombo

Président : M. Antoine NGAZANIA
 1er Vice-président : M. Lucien NGATSE
 2e Vice-président : M. Kevin IBARA
 3e Vice-président : M. Fuléance OPOMBA ILOKI
 4e Vice-président : M. Albert ONDONGO KIBA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District d'Ongoni

Président : Mme. BERTON née OFOUEME Yolande
 1er Vice-président : M. IBARESSONGO GATSE NDZONDO
 2e Vice-président : M. Agça ITOUA MOHAMAR
 3e Vice-président : M. Calenger AYA
 4e Vice-président : M. Ghislain OBIALI
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Mpouya

Président : M. Daniel IPANGUI
 1er Vice-président : M. Gaspard MANGONDA
 2e Vice-président : Mme. Nathalie MWANDE
 3e Vice-président : Mme. Chinalda Bénédicte AWATA
 4e Vice-président : M. Pépin OGNEKE MVOUO
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Ngo

Président : M. NDION MONGO
 1er Vice-président : M. Bertin Nicodème ESSOULI
 2e Vice-président : M. Bienvenu GATALI
 3e Vice-président : M. Gilbert TSALISSAN
 4e Vice-président : Mme. Michaëlle IYOLO NGAKOSSO
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Mbon

Président : M. Serge Patrick EKOUNA MBANI
 1er Vice-président : M. Guy Bernard OMIERE
 2e Vice-président : M. OUABARI DJOUNDE
 3e Vice-président : M. Mathurin NGALEWOURGA
 4e Vice-président : M. Marcelin Mizack NGOUAMA KAYA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Makotimpoko

Président : M. Gilbert LEBONGUI
 1er Vice-président : M. Alexis MAHOUNGA
 2e Vice-président : M. Armand Christel MONGONDE
 3e Vice-président : M. Christian BOYAKA
 4e Vice-président : Mme. Ida BOUMANDOKI
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District d'Allembé

Président : M. Germain DIMI
 1er Vice-président : M. Paulin AKOUBA
 2e Vice-président : M. Marcel APANI
 3e Vice-président : M. René YOKA
 4e Vice-président : M. Guy OKONDZOBIA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Lekana

Président : M. Jean Paul TOTO
 1er Vice-président : M. Raphael MEKA DELLO
 2e Vice-président : M. Médard GANGOUE
 3e Vice-président : M. Constant ENGORIKIA NGUENGOUE
 4e Vice-président : M. Paterne Jacob MBIANKOLO
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

IX. DEPARTEMENT DE LA CUVETTE**District d'Owando**

Président : M. Emile OKO
 1er Vice-président : M. Jean OBAKA
 2e Vice-président : M. Edmond Rileck LEKAKA
 3e Vice-président : Mme. Pricillia OKOMBI
 4e Vice-président : Mme. ELENGA née OKEMBA Brigitte
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Makoua

Président : M. Frederick KIBA
 1er Vice-président : M. Chalais ELENGA
 2e Vice-président : M. Pascal ITOUA
 3e Vice-président : M. Jean Bertrand IKANI MOSSA
 4e Vice-président : M. Folgah ELENGA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Boundji

Président : M. Jean Pierre KIBA
 1er Vice-président : M. Benjamin EBA
 2e Vice-président : M. Pascal DEKOA
 3e Vice-président : M. Edouard SAH
 4e Vice-président : M. Michel NGOYO
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District d'Oyo

Président : Mme. Augustine KOY
 1er Vice-président : M. GOTENI
 2e Vice-président : M. Abraham GUIANKA
 3e Vice-président : Mme. Schanny Ornella NIANGA
 4e Vice-président : Mme. Christelle ILLESSA MOUEBE
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Tchikapika

Président : Mme. Louisy NKONIMBENGALA
 1er Vice-président : M. Guy Fils NGANONGO
 2e Vice-président : M. Antoine IBEMBA
 3e Vice-président : Mme. Henriette KABOUAKO
 4e Vice-président : M. Rachment KASSAMBE POUROU
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Mossaka

Président : M. Cédric DIMI GATSE
 1er Vice-président : M. Eustache ELONGO
 2e Vice-président : M. Roger LAMBA OSSA
 3e Vice-président : M. Richard MANDAKO
 4e Vice-président : M. Philippe NGONDONGO
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Loukolela

Président : M. Célestin OKANDZE
 1er Vice-président : M. Michel DIMOU
 2e Vice-président : M. Wilfrid ITOUA MALET
 3e Vice-président : M. Bob ENGAUDZO MALENGOH
 4e Vice-président : M. Bruno DONGOUTOU
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Ngoko

Président : M. Questen Pividal OFOULOU
 1er Vice-président : M. Olivier ONGOKA
 2e Vice-président : M. Dieudonné Oscar NGOUNGOU
 3e Vice-président : M. Alférol Chardelin NASSOLY
 4e Vice-président : M. Luc ONDZONGO
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Ntokou

Président : M. Roger OKO

1er Vice-président : M. Jean Gaspard YOKOU
 2e Vice-président : M. Ghislain OKOKO BAMBO
 3e Vice-président : Mlle. Félicité OSSETE
 4e Vice-président : M. Michel DINGA ESSANGO
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

X. DEPARTEMENT DE LA CUVETTE-OUEST

District d'Ewo

Président : M. Sylvaniste Micky MOUELE
 1er Vice-président : M. Simplicie KANDZA
 2e Vice-président : M. Léon KINGOMBET
 3e Vice-président : M. Romuald OTELE
 4e Vice-président : Mlle. Nathalie Emerancie Mireille ALINGA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Kellé

Président : M. Joseph Koubassana
 1er Vice-président : M. Mélanie AKOUANGO
 2e Vice-président : M. Théophile MPALE
 3e Vice-président : M. Dimitri Bertrand NGUIA
 4e Vice-président : M. Abraham EKOUMA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District d'Okoyo

Président : M. Alphonse ESSABE
 1er Vice-président : M. Mathieu Pascal MFOUOBASSOUA
 2e Vice-président : M. Hervé LEYOMA
 3e Vice-président : M. Daniel KEKELI
 4e Vice-président : Mme. Titine ABONGA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District d'Etoumbi

Président : M. Guy NGANGUIA
 1er Vice-président : M. Bruno YANDZA
 2e Vice-président : M. Isaac OMBENA
 3e Vice-président : M. Yifter Almich ECKASSA NGOUA
 4e Vice-président : M. Norbert EPOULA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

Président : M. Basile EBENGUE
 1er Vice-président : M. Ludovic MBANZA
 2e Vice-président : M. Jacques Oulianov LEKELE
 3e Vice-président : M. Antoine Riche N'DEAMBA
 4e Vice-président : M. Antoine ONDELE
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Mbomo

Président : M. ONDELE KANGA
 1er Vice-président : M. OKOULIBEKA
 2e Vice-président : M. Frederick EKABELA MOUALOKI
 3e Vice-président : M. Rock Eméry PERDYA
 4e Vice-président : M. Antoine Hussein OBAMI
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

XI. DEPARTEMENT DE LA SANGHA

Arrondissement n° I Ouesso

Président : M. Patrice IGNONGUI
 1er Vice-président : M. Sosthène OPENDJOBE
 2e Vice-président : M. Antoine MOUTITO
 3e Vice-président : M. Aubin BONGOUANDE
 4e Vice-président : Mme. Alphonsine BONDZO NGALA
 Rapporteur : Le secrétaire général de la commune
 Trésorier : Le receveur municipal

Arrondissement n° II Ouesso

Président : M. Ghyslain GALEBALE
 1er Vice-président : M. Jean Claude NKOUNKOU
 2e Vice-président : M. Richard MOUNDZAKE KOU MBA
 3e Vice-président : M. Smarth Chrislain ITOUA YOKA
 4e Vice-président : M. Placide CUHABEZOCK
 Rapporteur : Le secrétaire général de la commune
 Trésorier : Le receveur municipal

District de Mokéko

Président : M. Roger EHOULA
 1er Vice-président : M. Pascal BAPID
 2e Vice-président : M. Kevin ETOUNGOLA MIHOUKOULA
 3e Vice-président : M. Axel ITOUA GASSONI
 4e Vice-président : M. Alphonse NGOKOUBA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Sembé

Président : M. Alphonse BOSSOUMA
 1er Vice-président : M. BEH-MENOGAM
 2e Vice-président : M. Jean EKANGA
 3e Vice-président : Mme. Léonie Bienvenue GOMA
 4e Vice-président : M. Sylvain MELAM
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Souanké

Président : M. Ghyslain EPOLA
 1er Vice-président : M. Geoffroy MBANE-APAN
 2e Vice-président : Mme. Emilienne PADOM
 3e Vice-président : M. Narcisse AKAMEYONG
 4e Vice-président : M. Mathieu DJEMA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Ngbala

Président : M. Jean François BANGO
 1er Vice-président : M. Emery MIYONGO
 2e Vice-président : M. Papy GNAGUE
 3e Vice-président : M. Etienne Freddy MEGOBOUTH BOUGETSA
 4e Vice-président : M. Viataire NGAKOSSO
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Pikounda

Président : M. Romain BOLENGO
 1er Vice-président : M. Mathias BOKAZAMBE
 2e Vice-président : M. Alphazad Lambert BOKANGUE
 3e Vice-président : M. Honoré Michael EYEMBA OKANA
 4e Vice-président : M. Landry MOUKOUABI
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

XII. DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA

District d'Impfondo

Président : M. Fidel BOKAKA MOUE
 1er Vice-président : M. Alphonse BANOTODI
 2e Vice-président : M. Boniface BOKOUAKA
 3e Vice-président : M. Léon EKINGUIDI PAKO
 4e Vice-président : M. Louis Marie LOMBO
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Dongou

Président : M. Roger Patrice MOKOKO
 1er Vice-président : M. Jean De Dieu LOGNEGNE
 2e Vice-président : M. Noel BANDZENI
 3e Vice-président : M. François MOUANGA
 4e Vice-président : M. Simplicie NDENGO
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District d'Epena

Président : M. Térance Friedrich MOUSSAVOU

1er Vice-président : M. François KOUEDENDE BICKOM
 2e Vice-président : M. Alain MBAMBA
 3e Vice-président : M. Mathieu NDZOMBA
 4e Vice-président : M. Théophile BOLOKA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District d'Enyellé

Président : M. Guy Gervais ANDZOUANA
 1er Vice-président : M. Julien INDELE
 2e Vice-président : M. Jean Louis EPEMA
 3e Vice-président : M. Achille MAYOWA
 4e Vice-président : M. Calixte IWANDZA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Liranga

Président : M. Rufin NANA
 1er Vice-président : M. Gabriel LOBOLO BOCKOKOU
 2e Vice-président : M. Rock Emmanuel MAZANDE
 3e Vice-président : M. Yvon ANGONO
 4e Vice-président : M. Louis Philippe ANGOUNDA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Bétou

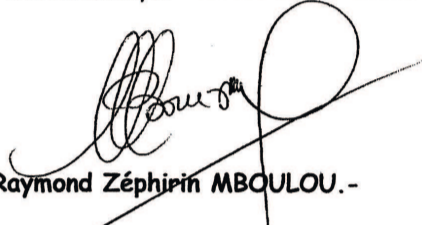
Président : M. Jean Louis NDANGOUAMA
 1er Vice-président : M. Gaston LISSANGO
 2e Vice-président : M. Jean Paul KOUAWINDZI
 3e Vice-président : M. Ghislain OKIEROU
 4e Vice-président : M. Edson MAMBI MONGO
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

District de Bouanéla

Président : M. OVOTO YOUNOU
 1er Vice-président : M. Gaspard MAYABINA
 2e Vice-président : M. Gave BEAU-SONGE
 3e Vice-président : M. Roger ASSORI
 4e Vice-président : M. Romain MPOMA
 Rapporteur : Le secrétaire général du district
 Trésorier : Le percepteur

Article 2 : Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo. /-

Fait à Brazzaville, le 23 février 2016



Raymond Zéphirin MBOLUOU.-

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUES












L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

GRANDS LACS

Kinshasa accueille la conférence sur l'investissement du secteur privé

Le forum vise, entre autres, le renforcement de la coopération économique, l'expansion des échanges commerciaux ainsi que la création d'emplois entre les États de la sous-région des Grands lacs.

La capitale de la RDC abrite, du 24 au 25 février, la Conférence sur l'investissement du secteur privé dans les Grands lacs. Il s'agit d'un événement de haute portée régionale puisqu'il est censé mettre autour d'une table des représentants des principaux partenaires au développement, des investisseurs mais aussi bailleurs de fonds opérant dans la sous-région des Grands lacs. De nombreux invités sont donc attendus à cette conférence qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région signé le 24 février 2013 à Addis-Abeba par onze États de la sous-région sous l'égide de l'ONU.

Plusieurs objectifs sont assignés à cette conférence dont le plus important demeure, sans doute, la formulation des recommandations de réformes au profit de l'amélioration du climat des investissements dans la région. Des recommandations qui dé-

couleront de l'interaction entre les acteurs du secteur privé et les décideurs politiques avec, en arrière-fond, le besoin ressenti de renforcer la coopération et l'intégration commerciale entre États de la région. Il s'agit donc d'un forum qui se veut inclusif pour le secteur privé destiné à avoir un encreage important au niveau régional pour mieux se valoriser à l'échelle continentale. Tout un défi que les participants à la conférence tenteront de surmonter via des recommandations idoines censées assurer une plus grande visibilité aux projets bancaables émanant de la sous-région.

La finalité des échanges est de booster l'intérêt des investisseurs potentiels pour les Grands lacs africains où le climat des affaires s'est nettement amélioré ces dernières années. Aux investisseurs potentiels de scruter des nouvelles opportunités d'affaires qu'offrent les Grands lacs à l'heure où le spectre de l'insécurité est en train d'être endigué, même s'il reste quelques foyers de tension difficilement maîtrisables. Espace de libre échange et de partage d'expériences, la rencontre de Kinshasa permettra de sélectionner des projets d'in-

vestissements concrets tout en donnant la possibilité aux participants de nouer des contacts utiles et éventuellement d'investir dans de nouveaux projets. Dans ce cadre de rencontres et d'échanges formels, les opérateurs économiques et les chefs d'entreprises seront au centre d'attention, étant donné que leurs expériences permettront de recadrer le tir dans la manière d'aborder les questions liées à la croissance économique et aux domaines porteurs d'opportunités dans la région des Grands lacs.

Au nombre des documents de travail sur lesquels vont se pencher les participants, l'on citera entre autres le document des opportunités et d'investissement révisé et approuvé à Luanda, mais aussi les vingt-cinq projets intégrateurs de la région couvrant sept domaines prioritaires dont l'agro-industrie, l'infrastructure, l'énergie et l'exploitation minière. À tout prendre, ce forum de Kinshasa se révèle comme un outil indispensable dans la quête pour la pérennisation de la paix et la stabilité dans la sous-région des Grands lacs pour le bonheur des populations.

Alain Diasso

JUSTICE

Jean Lucien Busa en croisade judiciaire contre Lambert Mende

L'élu de Budjala (province de l'Équateur) demande au procureur général de la République de diligenter les poursuites légales requises sur la base de l'article 74 du Code pénal congolais contre Lambert Mende qu'il attaque pour imputations dommageables.

Le Parquet général de la République est saisi, depuis le 22 février, par une plainte du député national Jean Lucien Busa, président national du Courant démocratique rénovateur (CDR). En cause, Lambert Mende Omalanga. À en croire la requête diligentée par la défense de cet élu du peuple, le ministre des Médias et Porte-parole du gouvernement devrait répondre des allégations « mensongères et diffamatoires » (selon ses termes) distillées à son encontre sur Radio Okapi en date du 17 février, au lendemain de la journée ville morte initiée par la Dynamique de l'opposition. Dans ses propos, le porte-parole du gouvernement avait souligné son implication dans la marche des chrétiens du 16 février 1992.

Au moment des faits, avait affirmé le ministre Lambert Mende, Jean Lucien Busa, un des signataires du communiqué appelant à la journée ville morte du 16 février, était un des responsables du Service national d'intelligence et de protection. « Lorsque je vois [sur la liste des signataires du document appelant à la journée ville morte] Jean-Lucien Busa, qui était un des responsables du Snip (le service de sécurité), je me dis : on se moque de qui ? ». Ces propos de Lambert l'intéressé repris par Radio Okapi dans son édition en ligne du 23 février avaient certainement fait l'effet d'une bombe dans le camp du CDR. Présenté par son pourfendeur comme un des bourreaux des chrétiens du 16 février 1992, l'élu de Budjala s'est cru en droit de riposter étant entendu que son honneur était mis en jeu.

Jean Lucien Busa reproche à Lambert Mende de lui avoir imputé « méchamment et publiquement des



Jean Lucien Busa

faits de nature à porter atteinte à son honneur, à sa considération et susceptibles de l'exposer au mépris public ». Telle est, en somme, toute la trame de sa plainte déposée auprès du procureur général de la République qu'il invite, par ailleurs, à diligenter les poursuites légales requises sur la base de l'article 74 du Code pénal congolais contre Lambert Mende afin qu'il réponde de ses agissements « infractionnels ». Et Jean Lucien Busa de préciser qu'au moment des faits, soit le 16 février 1992, il occupait plutôt les fonctions de responsable des études tarifaires et analyse socioéconomique financier de la Société nationale d'électricité. Imperturbable, le ministre Lambert Mende continue, quant à lui, de garder sa sérénité tout en se gardant de ne pas commenter ce dernier développement dans les médias. Dossier à suivre.

A.D.

SANTÉ

La RDC participe à la conférence sur le vaccin contre la méningite à Addis-Abeba

La directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, le Dr Matshidiso Moeti, a ouvert ces retrouvailles le 22 février, dans la grande salle des conférences du Sheraton Hôtel. La RDC y est représentée par son ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi Mukwampa.



Des participants à la conférence ministérielle sur la vaccination

La conférence ministérielle à laquelle prennent part les ministres africains de la Santé et des Finances est organisée par le Bureau régional de la Méditerranée orientale et le Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS en conjonction avec la Commission de l'Union africaine. En effet, cette conférence offrira une solide plate-forme permettant aux décideurs et défenseurs de l'Afrique de célébrer les progrès réalisés dans l'expansion de la couverture vaccinale, de discuter des stratégies à mettre en place pour affronter les plus grands défis liés aux vaccins, d'encourager le financement durable des pays partenaires pour la vaccination et de promouvoir un plus grand engagement de toutes les parties prenantes afin de perpétuer les demandes de vaccination.

À l'ouverture de la conférence, le Dr Matshidiso Moeti a souhaité que les échanges soient fructueux et qu'ils puissent non seulement se focaliser sur les avancées réalisées dans la lutte contre la méningite mais aussi s'appesantir sur le chemin qui reste à parcourir. « La conférence ministérielle est une opportunité unique d'obtenir l'appui des plus hautes instances afin de prioriser la vaccination sur tout le continent. Grâce à l'engagement fort de chacun, nous pouvons faire en sorte que l'accès universel à la vaccination devienne réalité », a-t-elle déclaré.

Cette rencontre qualifiée de haute importance par le ministre congolais de la Santé publique permettra à la RDC d'enrichir son expérience. Pour le Dr Félix Kabange Numbi, la RDC figure parmi les pays qui ont maîtrisé la méningite. D'ailleurs, a-t-il laissé entendre, la tenue de cette conférence coïncide avec l'organisation de la campagne de vaccination contre la méningite dans trois provinces à l'est du pays, à savoir la province orientale, les provinces du Nord et Sud-Kivu.

Au cours de cette conférence, il a été démontré aux participants l'importance de l'intégration communautaire et de la communication de proximité dans la lutte contre la méningite. Il est donc impératif, soutiennent les participants, de susciter l'intérêt dans la communauté en ayant une approche qui intègre la dimension d'une communication de proximité. Pour ce faire, il faut mettre à contribution des communicateurs, des agents de santé et de la communauté scientifique.

Pour ce qui est des supports de communication, il faut faire usage des dépliants, des moyens de communication comme le téléphone ou encore la radio. Sur ce point, le ministre congolais de la santé a reconnu qu'il s'agit d'une technique que la RDC va utiliser pour mener à bien son action contre la méningite. Le programme de cette conférence prévoit des exposés et des panels de partage d'expériences. Les participants suivront aussi des présentations notamment sur l'évolution de la recherche sur le vaccin, la technique et le développement clinique du vaccin conjugué, les contacts avec des firmes pharmaceutiques comme Serum Institute de l'Inde pour la fabrication du vaccin.

Aline Nzuzi

SONDAGE LES POINTS

Dix ministres ont marqué l'action du gouvernement au début de l'année

Dans cette liste résultant d'une étude menée du 19 au 20 février à Kinshasa, le ministre du Budget, Michel Bongongo, continue à mener la barque avec 82%.

Dans sa dernière livraison, qui s'est basée sur les mois de janvier et février 2016, l'institut d'étude des marchés et sondages d'opinions Les Points a fait observer que l'année a démarré au rythme des élections et du football. L'attention des Congolais qui reste focalisée sur l'organisation des élections et du dialogue, a noté cette structure, ne s'est pas empêchée d'être détournée un instant vers le Rwanda où les Léopards football locaux étaient engagés au championnat d'Afrique des nations de la catégorie. « Il va de soi que le sacre des fauves congolais et les différentes congratulations dont ils ont bénéficié ont marqué positivement les esprits. Même si, entre-temps, les autres secteurs du gouvernement ont continué à fonctionner normalement », a souligné Les points.

Au-delà de tout ce qui a retenu l'attention des Kinois et qui a été relevé par l'Institut Les Points, ce dernier a également voulu savoir ce que la population de la capitale congolaise a retenu des actions des membres du gouvernement pendant les deux premiers mois de l'année en cours. Michel Bongongo toujours à la tête du peloton

Des réponses réservées à cette question, l'Institut Les Points a noté que, globalement, aucun membre du gouvernement n'a encore pu détronner le ministre

du Budget, Michel Bongongo, qui conforte sa place à la tête du palmarès, avec 82%. Les sondés ont notamment salué la mission de contrôle du déroulement de la paie des fonctionnaires initiée dans les ex-provinces du Bandundu, Équateur, et les deux Kasai ainsi que dans le Kongo central. « Le rapport de la deuxième mission de contrôle fait état d'un détournement de 15 millions de dollars américains en trois mois et les sondés attendent des sanctions à l'égard des responsables de ces fraudes et détournements », a appuyé ce sondage. Les sondés, a noté cette structure, se disent satisfaits de la vigilance et de l'implication personnelle du ministre du Budget pour la poursuite de ce contrôle qui doit aboutir à la fin de ces pratiques dans la Fonction publique.

Le ministre des Sports vient à la deuxième position, avec 72%. Selon cette étude, Denis Kambayi fait une bonne entame de l'année 2016 avec le sacre des Léopards locaux, les avancées constatées dans les travaux de construction des stades municipaux à Kinshasa et des actions en faveur des anciennes gloires du football congolais. « Sa vision globale du sport semble satisfaire l'opinion congolaise qui se souvient notamment du gala de catch international organisé le dimanche 3 janvier au Stade Tata-Raphaël », a relevé cette livraison de Les Points. Il a également noté de ce membre du gouvernement que les sportifs de toutes les disciplines s'attendent à la relance de tous les sports en RDC, alors que

les sondés ont pourtant souligné les incidents qui ont failli gâcher la fête du sport à Kinshasa qu'ils imputent notamment à une mauvaise communication du ministre du Sport.

La troisième marche du podium est occupée par Raymond Tshibanda. Il a eu 71%. Cette position du ministre des Affaires étrangères est soutenue par son action diplomatique en faveur du dialogue inclusif, qui semble avoir eu ses effets, à la grande satisfaction des Kinois. À en croire l'institut Les Points, les sondés établissent un lien direct entre la présence du ministre congolais des Affaires étrangères en Europe et le changement positif des discours de la communauté internationale vis-à-vis du dialogue.

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, fait une entrée remarquable en 2016 avec l'organisation dans la capitale de la RDC d'un atelier international de formation sur la gestion de la maladie à virus Ébola (MVE) qui a connu la participation des huit pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger et Togo). Grâce à cet atelier, a souligné l'Institut Les Points, il passe aux yeux de l'opinion comme un véritable activiste de la lutte contre la MVE. Il bénéficie également de l'enthousiasme qui a suivi la signature d'un contrat de service entre le gouvernement et la société privée « Key 4 Dev » dans le cadre de la mise en œuvre du projet « sécuriser et protéger les médicaments distribués et consommés en RDC ». En quatrième position, Félix Kabange

Numbi est plébiscité avec 62%. La cinquième place au palmarès Les Points du début de l'année 2016 a été réservée au vice-Premier ministre et ministre chargé du Travail, Willy Makiashi, avec 60 %. Des sondés ont loué son initiative appelant tous les fonctionnaires à se rendre au service le 16 février, bien que d'aucuns y aient vu une action sans impact véritable.

Le ministre des Infrastructures et Travaux publics, Fridolin Kasweshi, sixième au baromètre, se voit, lui, crédité d'une cote favorable, 58%, à la suite de l'inauguration par le chef de l'État des passerelles sur le boulevard Lumumba au mois de janvier et de du lancement des travaux sur la route By-pass. À en croire l'institut Les Points, malgré les critiques formulés à son endroit, ces actions lui ont permis de prendre un bon départ pour l'année 2016 et, du coup, de refaire surface. Le ministre des Médias et Porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga, demeure, aux yeux de l'opinion, un véritable défenseur de la cause de la RDC. L'Institut Les Points a noté que même si ses dernières sorties médiatiques sur les événements liés à la célébration du sacre des Léopards à Kinshasa n'ont pas fait mouche, il occupe la septième marche, avec 55%.

Les sondés ont, par ailleurs, adopté les effets positifs de l'identification obligatoire des abonnés des opérateurs de téléphonie cellulaire, au bénéfice du vice-Premier ministre et ministre des PT-NTIC, Thomas Luhaka, qui a été placé à la huitième marche du palmarès, avec

55%. Des sondés, qui ont appuyé la décision du gouvernement, ont relevé qu'elle va sonner la fin des appels anonymes. Thomas Luhaka, a noté la maison Les Points, jouit également des transformations constatées à la Société congolaise des postes et télécommunications dont le bâtiment offrait un spectacle très peu reluisant sur le boulevard du 30 Juin.

À la neuvième marche, le ministre des Transport, Justin Kalumba, 54%, continue à bénéficier des performances réalisées dans son secteur au dernier trimestre de l'année 2015. « Il jouit également de la bonne exécution des travaux de réhabilitation du chemin de fer Matadi-Kinshasa », ont relevé les sondés cités par Les Points. Ce Top 10 des membres du gouvernement pour janvier et février 2016 est clôturé par le ministre de l'Industrie, Germain Kambinga, avec 51 %. Il fait sa première entrée dans le baromètre grâce à l'organisation du premier numéro du Grand prix de l'innovation qui a permis à vingt Congolais de bénéficier des subventions de l'État sous forme des sommes d'argent. La poursuite de son action pour la promotion des entrepreneurs congolais, a noté l'Institut Les Points, commence à donner ses résultats dans l'opinion. Pour les sondés cités par cette étude, ses multiples actions sont une raison d'espérer l'émergence d'une nouvelle classe industrielle et entrepreneuriale en RDC.

Lucien Dianzenza

CRISE PÉTROLIÈRE

Les Congolais désertent progressivement Luanda

Depuis un certain temps, les échos en provenance de la capitale angolaise font état d'une situation économique difficile avec une devise angolaise, le kwanza, qui se dévalorise chaque jour un peu plus face au dollar américain. Selon quelques Congolais de retour au pays, la fermeture de certaines entreprises et grandes surfaces à Luanda est un indicateur infaillible de l'ampleur de la crise que traverse l'Angola avec la chute des cours mondiaux du pétrole.

Avec un budget de 66 milliards de dollars américains, l'Angola avait réussi à se hisser au troisième rang africain. Mais la formidable santé de son économie avait un secret : le pétrole. Tout a changé avec la chute des cours mondiaux du brut. « Beaucoup de pays pétroliers africains ne s'imaginaient pas que la situation allait s'étendre sur une longue durée. Tout en investissant massivement dans la modernisation du pays, l'essentiel n'a pas été fait. Il s'agit de réduire la dépendance à une seule matière première », explique un expert. L'Angola est également le deuxième producteur africain d'or mais la conjoncture internationale n'est pas favorable pour les matières premières. Interrogé sur les raisons de son départ de Luanda, Felix, un commerçant congolais, ne mâche pas ses mots : « Chaque jour, une entreprise ferme.

Notre argent en devise américaine nous est rendu par les banques en kwanza, la monnaie nationale qui perd chaque jour de sa valeur. Même pour partir, je n'ai pas pu vendre mes histoires. Qui va les acheter ? Chacun cherche à garder son argent. Aujourd'hui, je ne suis plus en mesure d'acheter une télévision comme la mienne car son prix a triplé à Luanda ». On estime que le kwanza a perdu 35% de sa valeur face au dollar en une année. Le problème de liquidité se pose avec acuité dans les banques angolaises à cause de la balance de paiement déficitaire et de la baisse des ressources extérieures. Et le marché noir tourne à présent à plein régime. Pour avoir le dollar américain, il faut payer le prix fort. Pour l'heure, le mouvement de retour des Congolais reste mesuré. « Même pour rentrer, il faut plus de 200 dollars américains. Mais où peut-on les avoir et surtout à quel prix ? Le kwanza n'arrête pas de perdre sa valeur, il faut un montant astronomique pour trouver 200 dollars dans le marché noir », a-t-il poursuivi. Mais il y a une chose qui inquiète plus que tout. « Beaucoup ont peur de vivre le schéma à la sudafricaine où l'étranger est indexé comme celui qui apporte le malheur. Pour l'instant, je peux vous affirmer que je n'ai enregistré aucun acte xénophobe contre moi », a-t-il conclu. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomua

ART ET ENSEIGNEMENT

Les œuvres historiques de Paul Ngoy deviennent des supports pédagogiques

Les deux collections des portraits historiques des rois coloniaux et des chefs d'États de la RDC ont récemment été agréées comme manuels scolaires et didactiques en RDC à la faveur des avis favorables des experts de la Direction des programmes et matériel didactique du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et initiation à la nouvelle citoyenneté (ENPSP-INC).

Adoptées, ces œuvres font désormais partie des supports pédagogiques de l'enseignement de l'histoire et de l'éducation civile et morale en RDC, indique le secrétaire général à l'EPS-INC, Lufuniso. En fait, c'est l'aboutissement de la correspondance du Premier ministre Matata Ponyo adressée au ministre de l'EPS-INC Maker Mwangi. Rappelons que l'artiste plasticien Paul Ngoy Nsenga Binthelu, secrétaire général de la Coopérative des artistes congolais en arts plastiques à Lubumbashi, a initié un projet exceptionnel ayant pour objet de mettre à la disposition et à la portée de la Nation congolaise la collection historique, non seulement des portraits des rois coloniaux et des chefs d'État, des armoiries et drapeaux qui ont régné sur le peuple congolais, des 1885 à nos jours, mais aussi la col-

lection historique des anciennes différentes étapes des états des lieux par rapport à « l'état actuel de la révolution de la modernité ». Ceci, dans le cadre de la sauvegarde et la convention des patrimoines culturels scientifiques éducationnels, matériel et immatériels, de la RDC. Ce projet bénéficie de l'appui du gouvernement dirigé par le Premier ministre Matata Ponyo. Ce dernier avait saisi officiellement les ministres concernés par le projet, à savoir celui de la Culture et des Arts, celui de l'Enseignement supérieur et universitaire et enfin celui de l'EPSP-INC pour étroite collaboration avec l'artiste.

Le 13 janvier 2015, le plasticien Paul Ngoy avait été officiellement reçu par le ministre de la Culture, Baudouin Banza Mukalay, pour la réception officielle de deux échantillons d'œuvres d'arts scientifiques de collection des images historiques du Congo de 1885 à ce jour. Et Le 11 mars 2015, Matata Ponyo autorisait que Paul Ngoy Nsenga soit reçu par son directeur de cabinet adjoint chargé des questions juridiques, administratives, sociales et culturelles, John Bupila Hussein Moja, pour une séance de travail, en présence du conseiller principal chargé du collège socioculturel et

du conseil culturel. Et le chef du gouvernement recevait les deux œuvres d'art, tout en appréciant le travail abattu par le plasticien. Matata Ponyo promettait son appui par la commande d'un lot important pour la primature. Paul Ngoy avait aussi été reçu en audience aux services techniques du ministère de l'EPSP-INC et par le secrétaire général de ce ministère. Les deux œuvres ont aussi été déposées à la présidence de la République. On note que Paul Ngoy a bénéficié du financement du Fonds de promotion culturelle pour la réalisation de plusieurs échantillons de ces œuvres d'art. Et le triple objectif visé ici par le plasticien, c'est de ravitailler les archives et bibliothèques nationales, musée national, les universités et instituts supérieurs, les écoles primaires, secondaires, les ambassades de la RDC à travers le monde, les institutions publiques et privées, etc., de permettre aux chercheurs nationaux et étrangers ainsi qu'aux citoyens de découvrir à partir de ces collections des arts de souvenance, le résumé historique de la RDC et enfin de permettre à l'artiste, auteur de l'œuvre, de bénéficier de sa promotion, son cachet pour la continuité de la réalisation dudit projet.

Martin Engimo

LOI DES FINANCES 2016

Les commerçants de la ville océane et du Kouilou sensibilisés

C'est au cours de l'assemblée générale du bureau départemental du Syndicat des commerçants du Congo (SCC) qui s'est tenue, le 20 février, dans la capitale économique, en présence de Jean Louis Banthoud, Eyfran-Bavy Mavoungou, Sylla Cheickina Pekou Hamala, Sow Seydou Abdoul Karim, David Mombouli, respectivement directeur de cabinet du préfet de Pointe-Noire, président du SCC, premier vice-président dudit syndicat, chargé à l'organisation, chef de division fiscalité à la direction départementale des Impôts et des Domaines du Kouilou, des commerçants et des invités.

Au cours de ces échanges, les commerçants de Pointe-Noire et du Kouilou ont été édifiés sur les modalités d'application de quelques dispositions fiscales comportées dans la loi des finances exercice 2016, notamment la catégorisation de leurs entreprises conformément au chiffre d'affaires, la déclaration dans les délais des droits et taxes par ces derniers, le paiement

des différents impôts, à savoir l'impôt global forfaitaire, la taxe d'occupation des locaux, la taxe d'occupation des locaux à usage d'habitation, le délais de paiement de la patente, la taxe immobilière, la taxe départementale, les paiements en espèces ou par virement bancaire de certaines taxes, les taxes sur l'importation du tabac et des boissons gazeuses ou alcoolisées et autres.

Interrogé sur l'objectif de cette rencontre, David Mombouli a expliqué : « La patente n'augmente pas chaque année comme pensent certains commerçants, elle varie par rapport au chiffre d'affaires réalisé au cours de l'année par le commerçant. Ainsi, les contribuables ont l'obligation d'utiliser leurs registres d'achats et de vente en vue de permettre à l'administration fiscale de mieux fournir avec plus de précision le chiffre d'affaires réel réalisé par ces derniers à la base de la taxation », a-t-il signifié.

Pour leur part, Sylla Cheickina Pekou Hamala et Sow Seydou



Tribune officielle de la cérémonie / Photo Adiac

Abdoul Karim ont rappelé que le rôle de leur syndicat est de veiller au respect et à l'application stricte des lois et règlements de la République du Congo en matière commerciale. Ils ont à l'occasion de cette rencontre exhorté l'ensemble des commerçants de Pointe-Noire et du Kouilou à intégrer leur structure en vue de mieux défendre les intérêts de ces derniers. « Le syndicat des commerçants du Congo est affilié au Bureau international du travail, à l'Organisation inter-

national du travail, au Dialogue national et à l'Organisation anti-corruption. Il existe depuis l'année 1998, c'est en 2002 qu'il a lancé officiellement ses activités à Brazzaville. Ainsi, la présente assemblée générale permet de vulgariser les activités de ce syndicat à Pointe-Noire et au Kouilou », ont-il déclaré.

Ouvrant ainsi les travaux de cette rencontre, Jean Louis Banthoud a indiqué que le département de Pointe-Noire est le creuset économique de la République du

Congo. « Le Congo est un pays dans lequel vivent beaucoup de commerçants de divers nationalités. De ce fait, le pays entier compte sur le fonctionnement de ce syndicat. Ainsi, grâce aux vertus de paix prônés par les autorités gouvernementales et départementales, cette structure connaîtra des avancées économiques significatives », a-t-il renchéri.

La fin de la rencontre était marquée par la distribution aux participants des fiches d'adhésion et des cartes de membres. La SCC prévoit la multiplication et la diversification de ses activités en vue de susciter plus d'adhésions des commerçants à Pointe-Noire et au Kouilou en particulier à travers l'ensemble du territoire national en général. En plus des commerçants, des professionnels des impôts, des responsables du syndicat, cette réunion a connu également la présence des représentants des associations de défense des droits des consommateurs et des comptables.

Séverin Ibara

JEAN FERDINAND MAMPASSI

« Il n'y a pas de vide juridique à la Ligue du Kouilou »

Une semaine après l'assemblée générale élective avortée de la Ligue de football du Kouilou à la suite d'un malentendu pendant les travaux, le président du bureau exécutif sortant de ladite ligue, Jean Ferdinand Mampassi, a indiqué au cours d'un entretien que le bureau sortant continue à gérer les affaires courantes.



Jean Ferdinand Mampassi

Conformément au calendrier de restructuration des Ligues départementales de football établi par la Fédération congolaise de la discipline, l'assemblée générale élective de la Ligue de football du Kouilou s'est tenue, le 14 février, dans la salle de réunion du Complexe sportif de Pointe-Noire, mais faute d'un malentendu intervenu après l'ouverture des travaux entre le président de la commission électorale et deux des trois candidats à la présidence de la ligue, le vote n'a plus eu lieu, a souligné Jean Ferdinand Mampassi.

« La gentillesse du président de la commission électorale qui avait pensé que dans la salle il pouvait encore interroger les candidats après

le lancement des travaux pour savoir quel était leur avis par rapport aux listes qui étaient retenues. Mais, malheureusement, il a eu la malchance d'avoir les candidats qui méconnaissent les textes et ignorent les incompatibilités et les éligibilités d'un candidat. Il s'est mis à tourner en rond pendant 4 heures avec mes deux challengers avant de décider que l'élection ne pouvait plus avoir lieu, malgré l'envie de voter manifesté par le corps électoral. Par ailleurs, certains présidents des clubs sont rentrés frauduleusement dans la salle pour intimider les électeurs et ont même cassé les urnes », a expliqué le président sortant, Jean Ferdinand Mampassi, candidat à sa propre succession.

D'après lui, l'élection était à sa faveur. « L'élection était dans mes mains. C'est pourquoi ils l'ont boycottée, en voulant même se battre. Je rassure que le bureau sortant reste serein et promet revenir si la fédération reprogramme l'assemblée au Kouilou. Les électeurs ne sont que les présidents des clubs. Donc, ils sont prêts à repartir aux urnes parce que leur club ont repris les entraînements et ils veulent voir rouler le ballon », a-t-il martelé.

L'orateur a, par ailleurs, lancé un appel à ses challengers : « Je ne décourage pas mes amis qui sont candidats à la présidence de la ligue. Mais ils doivent savoir que les capacités de celui qui veut être président de la ligue c'est de savoir interpréter les textes ».

Répondant à la question de savoir s'il y a un vide juridique au niveau de la ligue après le boycott de l'assemblée, Ferdinand Mampassi a souligné que la Fifa a horreur du vide au niveau du football parce qu'il faut que le ballon roule. Dès qu'il y a un boycott, le bureau sortant continue à gérer les affaires courantes. Car il y a des courriers qui arrivent, certaines décisions à prendre, les avis à donner. Seul le bureau sortant a le droit de gérer ces affaires parce que les textes disent que tant qu'il n'y a pas une nouvelle ligue, ni de commission ad hoc, le président sortant reste et demeure en fonction.

Charlem Léa Legnoki

PEINTURE

La Chambre de commerce rend hommage à Michel Hengo

Pour honorer Michel Hengo, illustre artiste peintre congolais placé depuis un certain temps aux oubliettes, la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de la capitale économique organise une exposition de ses tableaux dont le vernissage aura lieu, le 25 février, dans la salle de conférence de ladite Chambre.



Michel Hengo

Le public aura la joie de contempler et d'admirer jusqu'au 27 février les vingt tableaux qui constituent cette exposition intitulée « Le chant du cygne ». C'est un hommage à titre anthume que la CCIAM rend à ce pionnier de l'art congolais au parcours élogieux.

Né en 1942 et autodidacte, Michel Hengo s'initie à la technique du dessin et de la peinture avant de vendre sa première toile en 1962. L'artiste a participé à plusieurs expositions collectives au Congo et ailleurs (France, États-Unis, Brésil, Cuba,

Nigéria, Guinée Équatoriale...). Il a à son actif plusieurs expositions personnelles ainsi que de nombreux prix (premier prix de peinture à la Semaine culturelle en 1968, deuxième prix de peinture au Centre culturel russe en 1970, premier prix au concours de peinture Biao-Afrifond en 1983, pinceau d'or en 2001). Tenant compte de l'abondante

oeuvre et du grand parcours de Michel Hengo, la Chambre de commerce, qui a pour rôle aussi de promouvoir ceux qui font des métiers, a voulu l'honorer par une exposition de ses toiles. « Michel Hengo est une valeur sûre de l'art congolais. En tant que citoyen faisant partie de la vie nationale, nous nous sommes aperçus que l'artiste était devenu presque invisible. C'est pourquoi nous nous sommes rapprochés de lui pour l'aider à faire ce vernissage », a expliqué Didier Sylvestre Mavouenzela, président de la CCIAM.

Cette exposition intègre aussi le volet culturel de la Chambre de commerce qui consacre un espace de promotion de la culture et de l'art congolais au forum sur le green business qu'elle organise chaque année. Pour le président de la CCIAM, la culture est un outil économique qui doit être préservé. « La culture est un élément de promotion économique. Les biens et services liés à notre culture nous seront difficilement concurrencés ou copiés », a-t-il dit.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SANTÉ

L'Afrique et le virus zika

Le virus zika tire son nom de la forêt ougandaise où des chercheurs l'avaient identifié depuis 1947 sur un singe dans la forêt de zika, une petite réserve à 25 km de Kampala. Et depuis sa découverte sur l'homme en 1952, il circule sur le continent africain sans se faire remarquer. C'est ainsi que, le 1er février, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a qualifié l'épidémie d'urgence de santé publique.

De source proche du dossier, il est signalé que si le virus Zika est connu en Afrique, celui qui frappe actuellement l'Amérique n'est pas tout à fait le même. « Il existe plusieurs génotypes du virus Zika : un génotype africain et un génotype asiatique », a expliqué le Dr Anna-Bella Failloux, entomologiste et directrice de recherche à l'Institut Pasteur. « S'agissant de l'épidémie en Amérique, on retrouve le génotype asiatique », a-t-elle poursuivi.

Les seuls cas ayant été signalés sur le continent depuis que l'épidémie frappe l'Amérique se trouvent au Cap-Vert. Et récemment, un premier cas a été confirmé en Afrique du Sud par les autorités de ce pays. Il s'agit d'un homme d'affaires colombien en visite à Johannesburg. Et selon le ministre de la Santé de ce pays, le malade est aujourd'hui guéri. Donc pour l'épidémie qui frappe l'Amérique, on ne sait pas s'il s'agit du génotype africain ou bien du génotype asiatique.

Carte de la présence du virus sur le continent africain

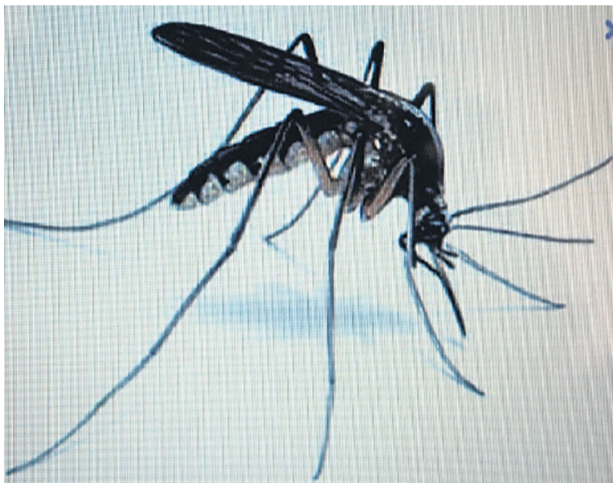
Aujourd'hui, l'une des principales préoccupations de l'OMS réside dans « l'association probable » du virus Zika avec des malformations congénitales chez des fœtus de femmes malades et des syndromes neurologiques, même si pour le moment le lien de cause à effet n'a pas été établi. Dès le mois d'octobre, le Brésil avait tiré la sonnette d'alarme face au nombre inhabituellement élevé de cas de microcéphalie chez les nouveaux-nés dans le nord du pays, une malformation congénitale qui se manifeste par une tête et un cerveau anormalement petit et dont l'augmentation de cas pourrait être liée à l'infection. Au total ont été enregistrés 270 cas confirmés de microcéphalie et 3448 cas suspects, contre 147 en 2014.

D'après le Dr Anna-Bella Failloux, de tels cas de microcéphalie n'ont jamais été signalés en Afrique. Du moins, on n'y a jamais fait attention, commente le médecin. Dans le cas du Zika africain, les symptômes se limitent à une petite fièvre, des éruptions cutanées, des douleurs articulaires pendant une semaine puis cela passe, a-t-elle ajouté. « Contrairement à la dengue ou à la fièvre jaune, le virus Zika ne tue pas », a insisté le Dr Anna-Bella Failloux. Déjà à l'époque, le virus avait été découvert par hasard alors que les scientifiques cherchaient à identifier celui de la fièvre jaune.

Y a-t-il un risque que l'Afrique connaisse une épidémie aussi grave ?

Sur le continent américain, les populations n'avaient jamais été exposées au

virus Zika, contrairement aux Africains qui ont davantage l'habitude d'être exposés à ce genre de virus comme la dengue ou la fièvre jaune qui appartiennent à la même famille que le Zika, ou encore au Chikungunya, indique-t-elle. Les populations auraient ainsi développé des anticorps. Ainsi, pour la directrice de recherche de l'Institut Pasteur, « c'est ce qui pourrait expliquer pourquoi l'épidémie s'est étendue aussi vite » sur le continent américain.



La moustique, un dangereux agent vecteur

Mais le virus de génotype asiatique qui frappe ce dernier pourrait aussi avoir muté.

Si pour le moment l'Afrique a été épargnée, l'OMS a malgré tout fait part de ses inquiétudes en raison de la présence des moustiques porteurs du virus Zika dans « la majeure partie de l'Afrique, dans des pays d'Europe du Sud et dans beaucoup de région d'Asie, en particulier en Asie du Sud », a déclaré en début de semaine Anthony Costello, pédiatre et expert de l'OMS lors d'une conférence de presse à Genève.

Comment s'en protéger ?

À l'heure actuelle, il n'existe ni remède spécifique ni vaccin contre Zika, seulement des traitements symptomatiques. La présence du virus se détecte grâce à des tests sanguins. Toutefois, l'OMS a prodigué une série de conseils pour se prémunir du virus, qui se transmet par le biais d'une piqûre de moustique. La meilleure façon de se protéger de Zika consiste donc à tenir les moustiques à distance. Dans le détail, voici les recommandations de l'OMS : dormir sous des moustiquaires, appliquer des produits répulsifs, porter des vêtements (de préférence de couleur claire) couvrant le plus possible le corps, mettre des obstacles physiques : écrans anti-insectes, portes et fenêtres fermées, vider, nettoyer ou couvrir tous les contenants susceptibles de retenir l'eau et de favoriser la reproduction des moustiques. On note aussi que cette maladie est en général bénigne et ne requiert aucun traitement spécifique. Les sujets atteints doivent beaucoup se reposer, boire suffisamment de l'eau et prendre des médicaments courants contre la douleur et la fièvre. En cas d'aggravation des symptômes, ils doivent consulter un médecin. Signalons que selon une haute responsable sanitaire américaine citée par l'AFP, deux cas d'infection laissent penser qu'une transmission par contacts sexuels est possible.

Faustin Akono

REVENDEICATIONS SOCIALES

Les ex-travailleurs des sociétés d'État liquidées en colère

Réunis en assemblée générale le 20 février à la Bourse de travail dans la ville océane, sous la direction d'Albert Moussounda, président de la coordination locale, les ex-travailleurs des sociétés d'État liquidées ont sollicité l'implication personnelle du président de la République pour l'apurement de leurs droits.

Les ex-travailleurs des sociétés d'État liquidées s'étonnent que depuis 13 ans, le ministre d'État, ministre de l'Économie, des Finances et du Portefeuille public, malgré les instructions fermes et pressantes du président de la République pour l'apurement de leurs droits n'exécute pas lesdites instructions. Une situation d'autant plus embarrassante et alarmante que les conditions de vie de ces ex-travailleurs qui, de 16 000 ex-agents à la

liquidation des entreprises, ne sont plus qu'une poignée aujourd'hui. La plupart ont été emportés par la maladie et la vulnérabilité. Par ailleurs, ils sont surpris que plusieurs autres questions plus onéreuses trouvent des solutions mais leurs droits tardent à être soldés.

Face au refus catégorique du ministre de l'Économie, des Finances et du Portefeuille public de procéder au paiement des droits conformément aux instructions du président de la République et aux conclusions de la commission mixte, gouvernement /partenaires sociaux, les ex-travailleurs se sont exprimés. « Nous allons déposer un courrier au préfet de Pointe-Noire pour l'informer de la suite à donner à nos revendications car, en liaison avec la coordination nationale à Brazzaville qui préconise un sit in le 25 février, la coordination locale va se joindre à leur démarche »,



Albert Moussounda s'adressant aux ex-travailleurs des sociétés d'État liquidées / Crédit photo Adiac

vendications sont légitimes et gardent leur caractère social et humain. Les conclusions de la réunion interministérielle (justice et droits humains, travail et sécurité sociale, économie, finances, plan et portefeuille public), du 1^{er} octobre 2013, ont validé au titre de paiement des revendications des ex-travailleurs des entreprises d'État liquidées la somme de 6 500 000 000 F CFA et au titre de paiement de la prime de bonne séparation des ex-travailleurs de la Société Hydro Congo, la somme de 4 260 000 000 F CFA. Signalons qu'après l'assemblée générale du 28 janvier de la coordination nationale, un sit-in a été organisé le 4 février au ministère de l'Économie, des Finances et du Portefeuille public.

Hervé Brice Mampouya

DISPARITION

Le football congolais pleure son «Combattant»

L'ex-gloire du football congolais, champion d'Afrique en 1972 avec les Diables rouges, Emmanuel Mayanda, dit «Combattant», s'est éteint à l'âge de 66 ans, le 18 février, au CHU de Brazzaville des suites de maladie.

Né dans une famille de sportifs au sein de laquelle on trouvait Hervé Fortuné Mayanda, l'aîné, David et Lazare, les cadets, tous à une certaine époque ont fait la pluie et le beau temps de la famille rouge et noire. Atta-



Emmanuel Mayanda Crédit photo Adiac

quant et buteur redoutable, habile aussi bien des deux pieds que de la tête, Emmanuel Mayanda était la terreur des gardiens tant sa hargne et sa combativité donnaient des frissons aux adversaires.

Footballeur au gabarit imposant, Emmanuel Mayanda savait « mouiller » le maillot sur le terrain et ne rechignait jamais à l'effort. Une qualité qui lui a valu le pseudonyme de « Combattant » donné affectueusement par les supporters. En 1971, il contribue à la victoire de Cara au championnat et un an plus tard au triomphe des Diables rouges à la CAN 72 à Yaoundé.

Après avoir rangé les crampons, Emmanuel Mayanda intègre le staff technique de Cara dans les années 1980 occupant successivement les postes d'entraîneur, entraîneur adjoint, directeur technique, etc. Au début des années 90, il est recruté comme entraîneur par les dirigeants d'Union sport Mbingui de Diata. Quelques années plus tard, il s'exile au Gabon où il va prêter ses services comme entraîneur dans plusieurs clubs gabonais.

Revenu au pays, Emmanuel Mayanda fait partie de l'encadrement technique des Diables rouges notamment au temps de l'entraîneur Jean-Guy Wallemme. Il était affecté ces dernières années par des ennuis de santé. Adieu « Combattant ». Que la terre te soit légère.

H.B.M.

LIVRES

Benoit Moundele-Ngollo signe «Blague à part toute vérité est bonne à dire»

Après *Cocktail Molotov bourré de vérités détonantes*, Benoit Moundele-Ngollo vient de publier chez l'harmattan *Blague à part toute vérité est bonne à dire*, une vocation narrative mi roman, mi autobiographie qui a été présentée le 22 février à Brazzaville.

« Le projet nous avait été proposé en juillet 2015 et il est paru en octobre 2015. Ce livre est un condensé de lettres que l'auteur a adressées à ses concitoyens. La première édition comportait des ellipses, il a sollicité une nouvelle qui sera de couverture rouge avec le même contenu », a souligné l'un des représentants de l'édition l'harmattan.

L'auteur a mis au centre de son ouvrage la liberté et la vérité. La vérité à la fois vertu morale et exigence intellectuelle. « Vérité et la liberté sont en parfaite résonance et comparable à l'évangile divine car l'affranchissement se fait par la liberté et par la vérité. Mais la vérité n'est pas une abstraction vérité habile des faits et des actions », a expliqué le critique littéraire Dominique Ngoï -Ngalla.

« Le bon sens dans sa prudence conclut que toute vérité n'est pas bonne à dire et l'auteur affirme



Benoit Moundele-Ngollo

avec un dépassement que toute vérité est bonne à dire. Autant il le dit autant il le pense par esprit de provocation sur le champ sur lequel il nous installe la vertu sociale qui est le champ de prédilection de la littérature engagée. La littérature engagée est forcément polémique puisque l'écrivain, à

sa manière bouscule les idées reçues, les préjugés qui tiennent le peuple dans l'illusion », a-t-il poursuivi.

Sous la forme d'un dialogue fictif avec des proches, des membres de sa famille, amis et confrères, *Blague à part toute vérité est bonne à dire* est la douloureuse

méditation d'une conscience blessée et révoltée. La méditation qui jette un regard critique sur la grave

politique est enfin établie. Si la situation sociale de son pays se dégrade c'est par ignorance ou par hypocrisie. L'élite politique s'est cramponnée dans des schémas idéologiques qui l'ont conduits à des prises de position erronées. Avec des conséquences sociales fâcheuses.

Toute vérité n'est pas bonne à dire nous conduit à faire le distinguo entre les situations banales de la vie et celles qui engagent la vie des peuples. Une part de l'ouvrage est réservée avec une alerte : on ne badine pas avec le destin des peuples. Ainsi, toute vérité est bonne à dire n'est l'unique moyen de dénoncer certaines situations et menaces en cours dans le pays. Il y a des situations où dénoncer est un bon moyen pour la morale. Dans ces conditions toute vérité est bonne à dire.

« Je ne tente pas d'orienter la compréhension et les interprétations que les gens peuvent avoir. Toute pertinence, justesse qui en découlerait les pattes des lecteurs garderaient ses valeurs intrinsèques », a conclu l'auteur.

Hermione Désirée Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT D'ÉLITE LIGUE 1

Étoile du Congo continue sa montée

Cette rencontre a été interrompue le samedi à cause d'une pluie qui avait rendu l'aire de jeu du Complexe sportive de Pointe-Noire impraticable, alors que les deux équipes étaient à égalité 0-0. Le deuxième acte a permis à Gedson Baleckita et Saira Issambet Gassama d'inscrire respectivement leur troisième et cinquième but de la saison.

Avec cette victoire, l'Etoile du Congo se hisse à la 7^e place avec 17 points soit deux longueurs de retard que La Mancha de Pointe-Noire, l'actuelle sixième. Les deux équipes comptent chacun un match de moins et la liste de leur match de retard devrait encore s'élargir cette semaine puisque le match de l'Etoile du Congo face à la Jeunesse sportive de Talangaï initialement prévu ce mercredi, a été repoussé au 6 mars prochain.

Les Stelliens, rappelons-le, vont recevoir, le 28 février au stade Alphonse-Massamba-Débat, Manga sport du Gabon dans le cadre du match retour du tour préliminaire de la Ligue africaine des champions. Au match aller, Etoile du Congo avait ramené de Libreville, un nul de zéro but partout. Une victoire lui ouvrira les portes des seizièmes de finale. Les Stelliens sont dans une bonne position parce qu'ils ont inscrit depuis leur retour de Libreville six buts sans en encaisser. L'Etoile du Congo n'est pas la seule à doubler des matches en retard. Le match La Mancha- Diables noirs a été aussi repoussé pour le 6 mars tout comme Patronage Sainte-Anne-V Club car Diables

noirs et V. club vont se déplacer respectivement à Abidjan et Uyo pour y livrer la deuxième manche du tour préliminaire de la Coupe africaine de la Confédération. Les Diables noirs ont été battus à l'aller à Brazzaville 1-2 par Africa sport. V Club a connu le même sort devant Akwa united du Nigeria 0-1. Les deux représentants congolais sont contraints de l'emporter avec deux buts d'écart. Le match gagné face aux Aiglons pourrait donner plus d'envie aux Diables noirs.

Le programme de la 12^e journée du championnat

La 12^e journée du championnat national débute ce mercredi par des rencontres Saint-Michel de Ouenzé-Interclub au stade Alphonse-Massamba-Débat et l'AS Cheminots-Cara au complexe sportif de Pointe-Noire. A Dolisie, l'AC Léopards affrontera la Jeunesse sportive de Poto-Poto puis à Kinkala, l'AS Kimbonguila sera aux prises à Pigeon vert. Le jeudi, le FC Kondzo reçoit les Jeunes Fauves avant la rencontre Tongo football club-Nico-Nicoyé. Au complexe sportif de Pointe-Noire, Munisport affrontera Patronage Sainte-Anne.

La 13^e journée

Elle débutera le 27 février par le match ASP-JSP. Le 28 février, La Mancha affrontera Munisport et AC Léopards sera aux prises au Club athlétique renaissance aiglon. A Kinkala, ASK reçoit Tongo FC. Le 29 février, Nico-nicoyé accueillera les Jeunes Fauves. Au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'Interclub recevra

la JST avant la rencontre SMO-AS Cheminots. Cette journée s'achèvera le 3 mars. A Pointe-Noire, Pigeon vert jouera gros face aux Diables noirs puis à Brazzaville, Etoile du Congo affrontera le FC Kondzo.

Les matches remis

Le 3 mars, V Club reçoit l'ASP. Le 6 mars, La Mancha accueille les Diables noirs. A Brazzaville, Patronage Sainte-Anne affronte V Club puis Etoile du Congo sera aux prises à la JST.

Le classement officiel

Au terme de la 11^e journée, l'AC Léopards de Dolisie caracole seul en tête avec 27 points suivi de Diables noirs 25 points (-1 match) puis la Jeunesse sportive de Talangaï (JST) 24 points +14. Ayant perdu deux places au classement, Cara se loge à la 4^e place avec 24 points+12. La Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) est 5^e avec 20 points devant la Mancha (6^e) 19 points (-1 match) et Etoile du Congo (7^e) 17 points (-1 match). L'Interclub occupe le 8^e rang avec 16 points devant Patronage Sainte-Anne (9^e) avec 15 points. Les Jeunes Fauves sont 10^e avec 14 points+4 suivis de Nico-Nicoyé (11^e) 14 points+3 devant le FC Kondzo (12^e) 14 points+0. V Club est treizième avec 9 points-4 (-1 match) suivi l'ASP 9 points-6 ASK 9 points-6. Saint Michel de Ouenzé (SMO) est 16^e avec 8 points-8 suivi de l'AS Cheminots (17^e) 8 points-13 et Munisport 5 points-12. Tongo FC est l'avant-dernier avec 5 points-14 devant Pigeon vert, 1 point.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Winstone Kalengo, le fer de lance de l'AC Léopards de Dolisie

L'actuel leader du championnat congolais, l'Athlétic club Léopards de Dolisie doit une partie de sa réussite offensive à un homme : Winstone Kalengo.

C'est lui l'actuel patron des buteurs du championnat national d'élite direct Ligue 1. Le Zambien a inscrit au terme de la 11^e journée, dix des vingt-trois buts marqués par la meilleure attaque du championnat congolais. Un total qu'il pourrait encore améliorer au fil des matches en commençant par celui contre la Jeunesse sportive de Poto-Poto, ce mercredi à Dolisie. Au fil des matches, Winstone Kalengo est en train de se faire une place dans les cœurs des fans de l'AC Léopards de Dolisie. Quoi de mieux pour un attaquant qui marque presque à chaque match. Il devient l'un des éléments sur lequel peut s'appuyer



Gedson Baleckita et Saira Issambet ont encore frappé face à Munisport (photo Adia)

l'équipe pour atteindre les objectifs fixés cette saison par son président, Rémy Ayayos Ikounga. Ce dernier a eu raison d'employer les grands moyens pour le recruter. Et celui-ci justifie la confiance portée sur lui sur le terrain.

L'adaptation de Winstone Kalengo au sein de son nouveau club est évidemment remarquable voire impressionnant. Il découvre à peine les pelouses congolaises et fait déjà parler de lui en étant le meilleur buteur du championnat. Visiblement, le Zambien est en train d'accomplir à la lettre, la tâche principale qu'on lui avait demandée. Celle qui consiste à concrétiser les actions offensives de son équipe. On sent également

en lui un sentiment de révolte quand il ne se montre pas adroit devant les buts. Ce qui peut arriver à n'importe quel attaquant. Après le match contre Tongo FC au cours duquel il n'a inscrit le moindre but, son rendement a connu une croissance exponentielle.

Samedi face à l'Association sportive Ponténégrine (ASP) en match comptant pour la 11^e journée, le goleador des Fauves du Niari a signé son deuxième doublé consécutif confirmant ses aptitudes d'un véritable renard de surface. Grâce à ses deux buts contre l'ASP, Kalengo a, en effet, fêté son quatrième doublé de la saison après ceux inscrits respectivement contre l'Interclub, Jeunesse sportive de Talangaï et Pigeon vert. Ces deux derniers doublés lui ont valu de l'or. Car lui ont permis de dépasser de quatre unités, son poursuivant de la 10^e journée Agbondo Komland, le joueur de La Mancha. Ce dernier a vu son compte s'arrêter à 6 buts, puisqu'il a manqué un penalty lors du match contre Patronage Sainte-Anne.

Winstone Kalengo faisant le bonheur chez les Léopards de Dolisie, peut aussi être un véritable poison pour son pays d'accueil : le Congo. Ses qualités de buteurs, laissent déjà penser à ce qui sera la double confrontation des Diables rouges contre la Zambie, comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations, Gabon 2017.

J. G.E.